



HAL
open science

Un concept élargi de la sécurité économique

Jacques Fontanel

► **To cite this version:**

Jacques Fontanel. Un concept élargi de la sécurité économique. Jacques Fontanel. *Économie politique de la sécurité internationale*, L'Harmattan, pp.15-56, 2010, La Librairie des humanités, 978-2-296-11341-1. hal-02043679

HAL Id: hal-02043679

<https://hal.univ-grenoble-alpes.fr/hal-02043679>

Submitted on 21 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Un concept élargi de la sécurité économique

Jacques Fontanel

In

Fontanel, J. (2010), *Economie politique de la sécurité internationale*, La librairie des Humanités, L'Harmattan, Paris, 2010.

En première approche, l'économie de la sécurité peut être définie comme l'ensemble des risques relatifs au fonctionnement de la vie économique et sociale. Plus généralement, elle propose une réflexion économique sur l'information, la prévention et la prise en charge de l'insécurité dans les systèmes économiques et politiques, touchant aussi bien les secteurs privés ou publics, légaux ou illégaux. Cependant, la notion de «risque» est polysémique. Elle décrit à la fois la probabilité qu'un événement souhaité (ou non) survienne et la volatilité de facteurs économiques spécifiques du fait de chocs exogènes, de phénomènes spéculatifs ou d'actes inattendus et volontiers pernicieux ou agressifs. Le besoin de sécurité exprime parfois l'expression d'un réel danger, mais c'est aussi un phénomène subjectif dont la prise de conscience amplifie ou réduit le potentiel économique (et donc social) immédiat ou futur.

La sécurité exprime d'abord un seuil de vulnérabilité réel, perçu ou craint. Cependant, il existe tant de définitions de la sécurité que la notion même d'économie (même émergente) de la sécurité est contestée, soulignant ainsi les différences notables d'importance et d'intérêt entre les différentes formes dans lesquelles le concept lui-même peut être décliné. Pour simplifier, l'insécurité sera définie comme une forme agrégée qualitative des risques. Elle concerne les forces naturelles (chocs exogènes), mais aussi la globalisation économique, les forces du marché et les évolutions technologiques, sociales, stratégiques ou politiques. Les premières font état de la pollution, du réchauffement de la planète, des migrations internationales non maîtrisées et des événements politiques comme les guerres ou le terrorisme. Les secondes sont plutôt endogènes au système économique lui-même. Elles concernent la spéculation internationale, l'inflation, mais aussi le développement économique d'aujourd'hui et ses inégalités afférentes. La notion d'«économie de la sécurité» n'a pas de contenu uniquement économique « stricto sensu ».

Dans ce contexte, les actions et réactions des agents économiques divergent selon la nature des dangers perçus. Les formes de risques qui naissent dans le secteur privé s'expriment de manière différente de celles concernant la sécurité nationale, bien public reconnu qui ne donne pas lieu à rivalité ou à

exclusion à l'intérieur du territoire d'un pays¹. Une guerre conduit à une réflexion de nature politique, stratégique, militaire ou philosophique sur l'économie de la sécurité, dans la gestion même du conflit armé. De ce fait, il n'existe pas de niveau optimal de sécurité en soi. En revanche, l'insécurité a des coûts directs et indirects importants qui touchent à la fois les agrégats économiques, mais aussi les libertés politiques et sociales et l'expression des droits de l'homme. « Les interactions entre l'économie et la sécurité sont compliquées parce que l'économie et la politique ont chacune des logiques distinctes, avec des dynamiques différentes opérant à des vitesses différentes »².

Traditionnellement, le concept de sécurité est souvent limité au triptyque défense nationale – police - justice. Si les économistes des siècles précédant le XXe siècle ont toujours analysé la question de la guerre et de la sécurité³, les analyses du « courant dominant néolibéral de l'économie » sur cette question sont aujourd'hui rares et truffées d'hypothèses souvent éloignées des réalités stratégiques globales. Pourtant, en matière de sécurité internationale, la protection de l'individu prend une place accrue dans l'information publique par rapport à celle des Etats. Par exemple, si le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) insiste sur la satisfaction des besoins fondamentaux des citoyens, il met un bémol sur l'importance du rôle de l'Etat et il condamne les tendances par trop militaristes des politiques gouvernementales. Pour cette institution internationale, les droits de l'homme et des individus à la sécurité vitale, couplés à la recherche d'un développement durable, sont considérés comme des objectifs prioritaires dans l'exécution des politiques publiques. Il s'agit alors d'engager une réflexion sur les conflits éventuels entre les Etats orchestrés par des armées aux ambitions politiques élevées et aux moyens disproportionnés au regard des dangers potentiels, lesquels sont alors accrus par la course aux armements susceptible d'être ainsi relancée.

Ce concept élargi de la sécurité conduit à la résolution de plusieurs questions faisant appel autant à la notion politique des risques qu'à la recherche d'un optimum économique. Cependant, parce que la sécurité d'un pays se prête mal à une modélisation fiable, les politiques fondées sur l'optimum sont concrètement impossibles à définir.

- Quels sont les liens entre la sécurité internationale des Etats et celle des entreprises, des consommateurs ou des citoyens dans leur vie quotidienne ?
- Quelles sont les activités névralgiques dont les perturbations seraient susceptibles de provoquer de très grands dommages pour les communautés internationales, nationales ou locales ?
- Quel est le coût d'une sécurité renforcée sur tous les points faibles de la société face aux groupes hostiles, aux comportements illégaux ou non loyaux, aux technologies inadaptées ou aux comportements économiques de violence légalisée ?

¹ OCDE (2004), L'économie de la sécurité, OCDE, Paris.

² Smith, R. (2010) Sécurité internationale et crise économique internationale ». Cf. ci-dessous.

³ Fontanel, J., Coulomb, F. (2008), The Genesis of Economic Thought concerning War and Peace, Defence and Peace Economics, Volume 19, number 5, October

- Quels sont les choix des instruments à mettre en œuvre entre une sécurité des personnes ou du collectif national mieux assurée et l'efficacité économique ? Il s'agit simultanément de satisfaire les besoins économiques apparents de la société et des personnes, sans remettre en cause pour autant les droits démocratiques qu'une sécurité renforcée pourrait égratigner ou sauvegarder selon l'expression des menaces.
- Quelle est l'influence sur la vie sociale, notamment en termes de liberté, de vie privée et de démocratie, d'un développement d'une surveillance et d'un contrôle chargés d'assurer coûte que coûte une sécurité endogène ou exogène quotidienne ?

Cependant, parce que la sécurité d'un pays se prête mal à une modélisation fiable, les politiques fondées sur l'optimum sont concrètement impossibles à définir. En règle générale, le concept de sécurité économique, stricto sensu, est analysé sur la base de l'importance des conflits existants, de l'évolution des indicateurs de dépenses militaires et de certaines dépenses intérieures relatives à l'intelligence économique et à la sécurité intérieure (notamment de la lutte contre le terrorisme)⁴. Pourtant, la sécurité économique met aussi en mouvement les questions de développement, de faim ou de pauvreté. Les économies industrialisées connaissent de nouvelles angoisses. Comment expliquer aux pays en développement que le type de développement économique d'aujourd'hui ne leur est pas vraiment applicable, car il ne peut s'exprimer et se réaliser que sur la base des inégalités sociales et d'une certaine abondance d'utilisation des matières premières et énergétiques rapidement remise en cause par le développement des pays émergents ? Nous ne sommes plus, sur les trois ou quatre décennies à venir, dans un jeu à somme positive, mais bien dans un jeu à somme nulle dans le meilleur des cas. L'accès aux ressources des matières premières et énergétiques et la libre concurrence du travail et des capitaux créent des conditions d'incertitude que les pays industrialisés puissants cherchent à contenir. En dernier ressort, l'appel à la puissance militaire peut constituer un recours revendiqué, réduit localement aujourd'hui, mais qui pourrait s'étendre dans une lutte entre les nantis en danger et les pauvres en péril.

La sécurité économique vise à assurer le maintien de l'activité économique d'un pays face à de multiples attaques de différents types, concernant notamment les fraudes financières, la cybercriminalité ou cyberguerre, les dépendances stratégiques ou la lutte contre l'espionnage industriel et de la recherche. La sécurité économique du territoire, dans un objectif de préservation de l'emploi sur son sol, devient essentielle dans le cadre d'une ouverture économique riche en opportunités, mais aussi en prédatations. Du point de vue de l'Etat, on parle enfin de sécurité économique pour la préservation des actifs stratégiques nationaux, notamment dans les secteurs d'activité tels que l'énergie, les industries militaires, les technologies de

⁴ Fontanel, J., Chatterji, M. (2008), War, peace and security, Preface Walter Isard, Contributions to Conflict Management, peace economics and development, Emerald Publishing, London.

l'information. Il est souvent fait d'abord référence aux moyens, alors que les causes de l'insécurité sont rarement abordées. Il est intéressant d'étudier plus rigoureusement le concept de sécurité internationale et la nécessité de son élargissement, avant de réfléchir aux actions potentielles à entreprendre à l'interne pour accéder à un niveau de sécurité collectivement et individuellement soutenable. *In fine*, les questions sur les inégalités, la faim et le sous-développement dans le monde, facteurs potentiels d'insécurité internationale, doivent être, à nouveau, évoquées et traitées.

Le concept de sécurité internationale en débat

Si le rôle principal de l'Etat consiste à protéger chaque citoyen du danger intérieur et extérieur, la défense nationale se présente comme une obligation prioritaire des gouvernants. Dans ce contexte, la recherche du pouvoir militaire est permanente pour les gouvernants, soit dans le cadre d'une défense nationale, soit dans l'idée d'une volonté d'hégémonie ou de puissance. Il est vrai qu'il y a un contraste constant entre un Etat structuré et un ordre international invertébré et dangereux, aux lois suffisamment peu contraignantes pour modifier substantiellement les comportements des acteurs internationaux des grands puissances. Pour Machiavel déjà, les lois et les armes constituent les fondations prioritaires de l'Etat. La force militaire constitue alors un instrument du développement économique, puisqu'elle est supposée apporter une sécurité suffisante aux acteurs économiques et sociaux pour innover et remplir leurs fonctions de production, de consommation et d'échange. D'ailleurs, le pouvoir de tuer et de détruire est détenu par la puissance étatique, la guerre est justifiée par la recherche de domination, « une manière de faire de la politique », et par la lutte des intérêts. Le dilemme de la sécurité est immuable, en se protégeant par les armes l'Etat devient une menace pour ses homologues, sauf en cas d'alliances fiables. Pour les « réalistes », la guerre est un fait humain inéliminable. De manière plus moderne, la géopolitique tient compte du contexte géographique et historique dans lequel s'inscrit l'objet d'étude, en faisant l'hypothèse de la cohérence de l'Etat face aux menaces extérieures. Cette analyse est remise en cause par l'école « néo-réaliste » qui ne défend ni le postulat aussi radical sur la nature humaine de la domination des réalistes, ni la cohérence interne du pays. Pour elle, les Etats ont l'obligation d'assurer la sécurité du pays dans un contexte international anarchique, mais la bonne stratégie n'implique pas nécessairement le recours à la force armée. Comme stratégie alternatives, les gouvernements de tous les pays peuvent coopérer, choisir des règles de bonne conduite et tenir compte des rapports de force internes et externes.

Le concept de sécurité internationale « stricto sensu » fait généralement référence aux forces armées, à l'effort diplomatique, aux alliances, à

l'espionnage et au contre-espionnage militaire⁵. Il est fondamentalement normatif et conduit à distinguer la sécurité objective de la sécurité subjective, laquelle prend en compte l'influence des cultures régionales et nationales. C'est une conception étroite de la sécurité. Pour l'école « réaliste », le système international est anarchique, car les règles collectives, quand elles existent, ne sont pas suffisamment respectées, notamment en l'absence d'un gouvernement centralisateur puissant. Les Etats sont à la poursuite du pouvoir, ce qui conduit presque toujours à l'émergence de conflits d'intérêt. Cette analyse suppose cependant l'existence d'un idéal abstrait et d'un environnement violent, dans un univers atemporel, tel que l'avait déjà décrit l'école mercantiliste en son temps⁶. Pourtant, certains pays voisins font l'économie de tels conflits potentiels (comme la Suède et la Norvège ou les Etats-Unis et le Canada), mais les intérêts de ces pays apparaissent suffisamment collectifs et concordants pour favoriser une coopération implicite et explicite permanente et confiante.

Pendant la guerre froide, le concept de sécurité nationale, conçu en première analyse comme la politique d'un gouvernement en vue d'accroître sa force militaire et sa défense nationale, a souvent laissé place à celui de sécurité internationale, lequel intègre la situation d'otages mutuels des grandes puissances dans la stratégie de la terreur nucléaire. Cette nouvelle perception a favorisé progressivement l'adoption d'une approche multisectorielle de la sécurité, en intégrant notamment les conditions économiques et environnementales dans le concept global de sécurité, soulignant ainsi l'expression de nouvelles priorités collectives⁷. Les théories de la sécurité sont irréconciliables et elles ne permettent donc pas une définition synthétique, même si elles supposent aujourd'hui l'abandon de l'hypothèse d'une défense assurée par le seul moyen des armes ou de la coercition. Elles prennent en compte les rapports sociaux, les priorités sociétales et les rapports de force dans le système international, même si la sécurité internationale développée par les dépenses militaires implique des dépenses au moins dix fois supérieures aux dépenses de sécurité civile. Même s'il existe des usages complémentaires, les objectifs poursuivis ne sont pas strictement les mêmes⁸.

Aujourd'hui, quelques indicateurs permettent, en première analyse, de comprendre les facteurs de danger collectif⁹. Plusieurs faits quantifiables ou

⁵ Smith, Ron, Fontanel, Jacques (2008), *International security, defence economics and the powers of Nations*, in Fontanel, J., Chatterji, M., *War, peace and security*, in *Contributions to Conflict Management, Peace Economics and Development*, Emerald Publ. London.

⁶ Fontanel, J., Hébert, J-P., Samson I. (2008), *The birth of the political economy or the economy at the heart of politics. Mercantilism, Defence and Peace Economics*, Vol 19, number 5, October, Routledge. 2008.

⁷ Sheehan, Michael (2005), *International Security. An analytical Survey*, Boulder, CO, Lynne Rienner Publishers, 201 p.

⁸ Fisher, D. (1993), *Nonmilitary aspects of security. A systems approach*, United Nation Institute for Disarmament research UNIDIR, Geneva. Fontanel, J. (2005), *La globalisation en « analyse ». Géoeconomie et stratégie des acteurs*. Collection Librairie des Humanités, L'Harmattan, Paris.

⁹ Adam, B. (2004), *Depuis 25 ans, la sécurité internationale s'est améliorée, mais de nouveaux dangers apparaissent*, Les nouvelles du GRIP, Bruxelles.

observables sont susceptibles être mis en avant, avec la recherche d'indicateurs qualitatifs sans doute imparfaits mais souvent significatifs.

- Le nombre de conflits témoigne partiellement de l'importance de l'insécurité internationale. En 2009, une trentaine de conflits sont répertoriés, avec deux conflits majeurs en Afghanistan et en Irak. Dans ce contexte, pour mesurer le taux de violence, il peut être fait appel au nombre de tués, à l'importance des destructions effectives, à l'intervention massive ou non des grandes puissances et aux effets à long terme de l'issue des conflits. Ces chiffres sont toutefois à utiliser avec précaution, car ils sont souvent difficiles à vérifier et difficiles à interpréter. La situation de 2010 est plus inquiétante que celle de 1990 qui marquait la fin de l'antagonisme entre les systèmes capitalistes et socialistes et on parlait alors, bien à tort, de la fin de l'histoire¹⁰, sans mettre en évidence la « naissance d'une nouvelle ère de l'histoire ».

- Le nombre de têtes nucléaires est aussi significatif du danger. En 1986, il y avait 70.000 têtes nucléaires. Aujourd'hui, il en reste un peu moins de 20.000, du fait des applications successives des accords entre l'Union soviétique et la Russie avec les Etats-Unis dans le cadre des accords SALT I (qui prohibait l'accroissement du nombre de têtes nucléaires et de missiles), de SALT II (qui limitait le nombre d'armes), de Start I (qui établissait une limite nationale à 6000 têtes nucléaires pour les deux grandes puissances) ou de Start II (qui bannissait les têtes MIRV à objectifs multiples). Le Tableau 1 met en lumière les évolutions du nombre de ces armes, sans faire référence à leur puissance et à leur pouvoir destructeur¹¹.

Tableau 1 – Les stocks d'armes nucléaires dans le monde de 1960 à 2010.

Années	USA	Union soviétique, Russie	Royaume-Uni	France	Chine	Total
1960	20.434	1.605	30	-	-	22.647
1970	26.662	11.643	280	36	75	38.696
1980	24.304	30.062	350	250	280	55.246
1986	24.401	45.000	300	355	425	70.481
1990	21.004	37.000	300	505	430	59.239
2000	10.577	21.000	185	470	400	32.632
2006	10.104	16.000	200	350	200	26.854
2010	10.000	7.200	190	300	280	17.970

¹⁰ Fukuyama, F. (1989), *The End of History*, The Public Interest, Washington.

¹¹ Natural Resources Defense Council (2006), *Global Nuclear Stockpiles, 1945-2006*, Bulletin of the Atomic Scientists. See Fernandes, A. (2008), *The hope of nuclear disarmament*, Miranda Global.

http://www.miradaglobal.com/index.php?option=com_content&task=view&id=1061&Itemid=9§ion=16&lang=en

Aujourd'hui, les forces américaines disposent d'un pouvoir explosif de 2.400 mégatonnes, soit 100.000 fois celui d'Hiroshima¹². Or, le « bang for a buck » (la force de destruction déployée pour un dollar dépensé) est incontestablement plus élevé aujourd'hui avec les techniques modernes informatisées. En 2010, les forces nucléaires restent encore très présentes dans les stratégies des Etats et dans leur valorisation en termes de puissance dans le concert diplomatique international. Elles sont à la fois un danger et un instrument de dissuasion. Leur prolifération continue au point que cette décennie pourrait être marquée par une augmentation significative du nombre des armes nucléaires en provenance de pays ne respectant pas (ou plus) le traité de non prolifération nucléaire (TNP). Aujourd'hui, on estime à 180, 60, 40 et 10 les armes nucléaires disponibles respectivement en Israël, en Inde, au Pakistan et en Corée du Nord. Peu d'informations fiables existent pour l'Iran. Il faut aussi distinguer les armes existantes, de celles qui sont encore opérationnelles et celles qui sont immédiatement utilisables. Dans le courant des années 1980 il existait encore plus de 75.000 armes nucléaires, mais un peu plus de 9 % seulement étaient opérationnelles (et seulement 4 % dans l'immédiat). Depuis 1992, le gouvernement des Etats-Unis a financé une aide technique au démantèlement des armes nucléaires soviétiques (6000 têtes nucléaires, 450 missiles, 500 missiles intercontinentaux et autres). En 2006, l'uranium récupéré a ainsi été utilisé comme fuel des installations nucléaires civiles américaines (10 % de l'énergie des immeubles américains provenaient de cette source).

Le constat du désarmement partiel des armes nucléaires doit être relativisé. D'abord, les progrès technologiques ont continué à rendre les armes plus efficaces et plus diversifiées quant à leur emploi. Ensuite, le gouvernement des Etats-Unis s'est dégagé du Traité ABM (anti-ballistic missiles) qui avait été signé en 1972 avec l'accord SALT1. Le deuxième accord SALT2 qui avait pour objectif de plafonner le nombre d'armes stratégiques offensives n'a jamais été ratifié. Enfin, la Conférence du désarmement a perdu de son pouvoir de persuasion pour signer de nouveaux accords et même à faire respecter les anciennes conventions comme le TNP (traité de non-prolifération nucléaire), la convention sur l'interdiction de modification de l'environnement à des fins militaires (1977), les traités sur le fond des mers (1971), la Convention sur l'interdiction des armes biologiques (1972), chimiques (1993) et des essais nucléaires (1996). Le Président George Bush s'est opposé à tout contrôle des armes, tout en dénonçant progressivement la plupart des traités internationaux en cours. La politique de Barrack Obama semble plus conciliante, même si elle prend du temps à se mettre réellement en place. Le Président américain souhaite cependant détruire 4000 armes nucléaires opérationnelles pour 2012. Il s'est même engagé à n'appliquer la recherche sur les missiles anti missiles que pour dissuader les « pays voyous » et non plus pour réduire les fenêtres de vulnérabilité à l'arme nucléaire des Etats-Unis à l'égard des grandes puissances

¹² Fernandes, A. (2008), The hope of nuclear disarmament, Miranda Global.
http://www.miradaglobal.com/index.php?option=com_content&task=view&id=1061&Itemid=9§ion=16&lang=en

signataires du TNP. Cependant, aucune convention officielle n'a été pour l'instant mise en place sur cette question.

- La prolifération des armes conventionnelles est repartie. Il existe plus de 700 millions d'armes dans le monde qui alimentent les guerres civiles. Il existe aujourd'hui dix balles disponibles en stock pour tuer chaque personne vivante sur la planète Terre. Les efforts des Nations Unies pour la traçabilité des armes légères sont encouragés par les ONG et les opinions publiques, mais les grandes puissances restent globalement réticentes à ces formes de contrôle.

- L'indicateur des dépenses militaires est souvent utilisé¹³ pour mettre en évidence le niveau d'insécurité mondiale. Il faudrait aussi introduire la répartition des efforts nationaux ou des alliances pour se faire une idée plus exacte de la validité de cette hypothèse¹⁴. Après la guerre froide, les dépenses militaires ont diminué¹⁵. La « crise » de l'armement a surtout été due à trois facteurs importants. D'abord, la fin de la guerre froide a réduit les tensions et a rendu difficile la mise en place de nouvelles stratégies de défense adaptées à la nouvelle situation internationale. Dans l'inconnu, il a été difficile aux Etats de déterminer les armes efficaces pour une menace rendue plus floue et de rendre obsolètes les armements onéreux disponibles. Ensuite, la crise des finances publiques a conduit à rendre moins prioritaires les dépenses militaires. Enfin, la crise économique des économies de la transition a provoqué l'effondrement du secteur militaire dans ces pays (autrefois membres de l'URSS ou du Pacte de Varsovie). Aujourd'hui, avec la réémergence des guerres impliquant une grande puissance au moins, les dépenses militaires sont réparties vers des taux de croissance élevés. En dollars 2003, les dépenses militaires mondiales étaient de 1000 milliards de dollars à la fin des années 1970, 1300 milliards de dollars en 1987 et presque 1500 milliards de dollars en 2008¹⁶. Les Etats-Unis dépensent aujourd'hui la moitié des dépenses militaires mondiales. Il s'agit donc bien de définir une force américaine capable non plus de contenir l'URSS et les pays communistes, mais le monde entier. La guerre contre le terrorisme, multiforme, est, selon les officiels américains, à ce prix. Cependant, trop de dépenses militaires devient un fardeau pour les économies nationales. Aujourd'hui, le concept de sécurité a pris une connotation différente. L'exemple de l'effondrement de l'Union soviétique est, à ce titre, exemplaire. Cette grande puissance militaire a sans doute subi de graves dommages économiques et sociaux du fait de l'importance exagérée du complexe militaro-industriel. Au fond, le système socialiste soviétique s'est effondré économiquement, car son implication dans la course aux armements qu'elle avait engagée avec les pays capitalistes¹⁷ était excessive au regard de ses moyens humains, financiers et

¹³ Mampaey, L. (2004), Réduire les dépenses militaires : prêts pour un 2^e round de 25 ans, Les nouvelles du GRIP, Bruxelles.

¹⁴ Seigle, C. (2010), Les dépenses militaires en économie ouverte, Cf. ci-dessous.

¹⁵ Fontanel, J. (1995), Les dépenses militaires et le désarmement, Publisud, Paris.

¹⁶ SIPRI yearbook (2009), Armaments, disarmament, and International Security, Oxford University Press, Oxford, Stockholm.

¹⁷ Fontanel, J., Coulomb, F., Samson, I. (2001), Military conversion and transition in Russia, Pax Economica, n°6.

technologiques. Dans ce contexte, le secteur militaire n'a progressivement plus pu se nourrir sur une économie qu'il avait lui-même, par ses exigences dans la répartition du revenu national, affaibli progressivement. C'est sur la base du même raisonnement que certains politologues américains en étaient venus, un peu trop rapidement d'ailleurs, à prophétiser le déclin de l'empire américain¹⁸. Au plan interne, l'armée est un instrument de pouvoir.

- Cependant, des alliances internationales militaires, financières ou politiques comme l'OTAN¹⁹, le FMI ou l'ONU sont destinées à réduire l'insécurité internationale en fixant des normes susceptibles d'améliorer la cohésion du système international. La préservation de la paix est un avantage économique attendu des dépenses militaires dans le cadre des stratégies de dissuasion. Cependant, il est toujours difficile a priori et a posteriori de savoir si ces dépenses militaires, en l'absence de conflits, n'ont pas été surestimées. Si le « militarisme keynésien » a pu jouer à court terme à la suite d'une augmentation des dépenses militaires nationales, les répercussions négatives peuvent apparaître à long terme sur l'investissement public et privé, la productivité globale, le déficit budgétaire, la dette nationale, les taux d'intérêt ou la consommation des ménages. Il est difficile de mesurer la menace sécuritaire exogène et les moyens optimaux pour la combattre. Il en va de même pour les dépenses privées et publiques non militaires de sécurité, dont il est particulièrement hypothétique de mesurer la productivité relative au regard des coûts engagés.

- L'ONU a pu croire, jusqu'en 2003, à son renouveau. Or, cette organisation est aujourd'hui endettée et les Etats membres ne lui ont pas toujours donné les moyens suffisants pour mener à bien les opérations de maintien de la paix (ex-Yougoslavie, Somalie, Rwanda). Les opérations militaires conduisent souvent à d'autres formes de guerre qui mettent la communauté internationale en porte-à-faux. Or, les actions de « peacekeeping » (opérations de maintien de la paix) ne sont efficaces que si les parties en présence veulent bien aussi envisager une voie pacifique à leur conflit²⁰. Les résultats ont été mitigés, des échecs en Somalie et surtout au Rwanda, au contrôle de la situation en Erythrée ou au Burundi. Le budget de ces missions représente aujourd'hui 3 milliards de dollars, soit 0,5 % des dépenses militaires des Etats-Unis (dépenses de la guerre en Irak et celle d'Afghanistan comprises).

- La « reconversion » des infrastructures militaires et des industries d'armement a souvent été proposée et parfois engagée²¹. Aujourd'hui, les Etats-Unis

¹⁸ Kennedy, P. (1987), *The Rise and the Fall of the Great Powers*, Random House, New York.
Fontanel, J. (2005), *La globalisation en « analyse »*. Géoeconomie et stratégie des acteurs. Collection Librairie des Humanités, L'Harmattan, Paris.

¹⁹ Sheehan, N ; (2010), *Gendarme mondial de la paix. Vers un nouveau rôle pour l'OTAN*. Cf. ci-dessous.

²⁰ Sheehan, N. (2003), *Le maintien de la paix pour le développement*, in Jacques Fontanel (Direction), *Civilisations, globalisation, guerre. Discours d'économistes*, Collection Débats, Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble.

²¹ Bellais, R. (2010), *L'industrie de défense en transition. Implication pour la sécurité internationale*. Cf. ci-dessous.

relancent une course aux armements, dans un secteur où ce pays dispose d'une avance considérable. Il est improbable que les autres pays n'emboîtent pas le pas à cette politique, mais avec un temps de retard. Le complexe militaro-industriel (CMI) mondial s'est restructuré, depuis les événements du 11 septembre 2001, avec, pour les entreprises d'armement américaines, le développement de nouveaux concepts d'armes et la construction très onéreuse des missiles anti-missiles. Le Président Obama a décidé de réduire les ambitions dévoreuses de dollars de son complexe militaro-industriel sur cette question, en limitant l'application des missiles anti-missiles au potentiel réduit aux pays « voyous ». Avec l'ouverture des frontières, l'acceptation des monopoles nationaux de l'industrie d'armement, la force donnée à la recherche-développement militaire, le CMI a redressé la tête et se présente comme l'initiateur de nombreuses nouvelles recherches qui auront, sans doute, des applications civiles retardées, mais prometteuses, dans le domaine technologiques civil. Le niveau d'insécurité internationale n'en est pas moins questionné. Il est nécessaire de rappeler que les armes sont tout à la fois des facteurs de sécurité dans leurs actions de défense et d'insécurité par leur pouvoir offensif réel ou potentiel. Une évolution des dépenses militaires conduit toujours à un transfert des rapports de force et l'émergence de nouvelles formes d'insécurité.

- La sécurité communautaire suppose que les Etats qui composent l'ensemble du monde politique rejettent l'usage de la force ou de la menace de la force comme mécanisme de résolution de leurs conflits mutuels. La compatibilité idéologique et politique est une condition nécessaire de la paix, mais elle n'est même pas suffisante. Le pluralisme, la promotion de la coopération, une forte corrélation des valeurs sociales, l'essor des responsabilités sociétales mutuelles, le refus de la légitimité de la guerre et la recherche du bien-être favorisent l'intégration, la sécurité et la paix. Aussi, la paix démocratique est socialement construite, mais l'agressivité à l'encontre des pays qui n'en respectent pas les règles reste entière, notamment en vue de « libérer » les peuples aliénés jugés soumis arbitrairement aux dictatures. Thibault Richard rappelle que la démocratie n'est pas particulièrement porteuse de paix, sauf à l'égard de ses semblables²².

- Depuis une période récente, la sécurité environnementale, qui ne suppose pas une intention de nuire et s'inscrit dans un cadre mondial, est souvent revendiquée dans les négociations internationales. C'est un problème de civilisation, plus que l'expression d'une lutte entre les hommes et la nature. La planète « Terre » subit des dommages irréversibles, provoqués par l'utilisation excessive des réserves énergétiques non renouvelables, les excès de la consommation et l'essor de la rareté. La globalisation libérale a tendance à détruire l'environnement, lorsque celui-ci porte des valeurs non marchandes. Or, Cette dégradation des lieux de vie pour aujourd'hui ou demain concerne tous les habitants monde, tous les Etats. L'émergence d'un conflit militaire

²² Richard, T. (2009) Démocratie, économie de marché et paix. Cf ci-dessous.

fondé sur une question environnementale est aujourd'hui potentiellement probable.

En 1776, Adam Smith mettait clairement en relation positive la sécurité et l'opulence. Les ressources économiques constituent un moyen déterminant de la puissance des Etats. La faim dans le monde pose la question du risque alimentaire pour les plus pauvres telle qu'il résulte du fonctionnement normal du système de marché. La sécurité appartient à l'intérêt collectif de l'humanité. Cependant, « réduire l'intérêt général à sa seule dimension économique, ce n'est pas être neutre et objectif, c'est placer les valeurs marchandes au rang des finalités et de valeurs socioculturelles supérieures à toutes les autres »²³. Avec l'utilisation de l'arme économique, l'importance d'une base industrielle de la défense, le rôle des ressources naturelles ou l'émergence des processus d'intégration économiques, la recherche de la sécurité des Etats se complexifie. Il est nécessaire de distinguer la sécurité internationale qui donne à chaque Etat la charge de protéger le territoire et les concitoyens des risques de guerre ou d'effets de domination, de la sécurité d'un système économique souvent jugé trop inégalitaire et susceptible de provoquer, à terme, des explosions sociales qui développeront des solidarités existentielles et philosophiques au détriment des clivages nationaux traditionnels.²⁴

L'insécurité internationale, une menace constante pour la recherche de l'optimum économique

L'insécurité fait partie intégrante du fonctionnement des sociétés modernes, fondées sur la compétition et les rapports de force. Au sens large, le combat qui est mené pour améliorer la prise en compte collective des risques est devenue une priorité aussi bien pour les pouvoirs publics que pour le secteur privé (entreprises ou organisations non gouvernementales). Il s'agit de prévenir, d'atténuer ou d'éradiquer les risques variés qui sont susceptibles de porter atteinte à la vie des personnes ou à leurs intérêts normalement reconnus. La guerre, le terrorisme sous toutes ses formes, le crime, les menaces de pollutions écologiques, l'interruption possible des chaînes d'approvisionnement mondiales (celle du pétrole et de l'énergie, mais aussi celles de toutes les matières premières ou des produits de grande nécessité), l'espionnage, ou encore les virus informatiques sont des menaces croissantes qui justifiaient en 2010 un marché économique de 100 à 200 milliards de dollars d'équipements spécialisés et de services de sécurité dans le domaine civil²⁵ et de près de 1500 milliards de dollars dans le secteur militaire.

La question qui se pose alors est de savoir comment réduire le sentiment

²³ Passet, R. (2000), *L'illusion néo-libérale*, Fayard, Paris. p. 50.

²⁴ Galbraith, J.K. (2010), *Les implications politiques et sécuritaires de la crise financière. Un plan pour l'Amérique*, cf. ci-dessous.

²⁵ Stevens, B. (2004), *L'économie de la sécurité émergente. Une introduction*, in «L'économie de la sécurité», OCDE, Paris.

d'insécurité chez les agents économiques, en vue d'améliorer leurs performances. Les marchés peuvent réagir positivement aux mesures réglementaires prises ou trouver de nouveaux modes de communication. Ils sont susceptibles d'apprécier les efforts des pouvoirs publics pour sécuriser la production et le commerce²⁶. Cependant, dans le cadre de la mondialisation, il n'est pas certain que les effets de ces dépenses soient à la hauteur des opportunités à investir. Au fond, cette sécurité mondiale de la production et des échanges, même mal assurée, n'a qu'un impact très relatif sur les investissements ou la recherche-développement, sauf en ce qui concerne les dépenses militaires, lesquelles représentent 13 à 14 fois celles des dépenses sécuritaires civiles. Par contre, elle est susceptible de toucher plus particulièrement certains secteurs économiques au bénéfice d'autres activités, certains Etats au détriment d'autres nations. Les pays qui restent en deçà des normes sécuritaires internationales ne peuvent cependant pas tirer avantage de la mondialisation, ils seront confrontés à des primes de risque élevées, avec une réduction de l'apport des investissements étrangers. Les flux financiers mettent indirectement en lumière ce « marché de la sécurité », dans le cadre d'une domination des pays anglo-saxons sur le fonctionnement même du système.

La recherche de la sécurité suppose à la fois des avantages et des coûts, notamment transactionnels. Il y a un choix à opérer entre une sécurité maximale et l'efficacité économique et sociale. Cependant, les pressions induites par les coûts sécuritaires peuvent conduire à des réformes institutionnelles, avec des effets positifs sur la croissance économique, ceteris paribus. Selon la Banque mondiale, la libéralisation des échanges par la déréglementation des secteurs du commerce, l'harmonisation des services douaniers et la coordination internationale augmenterait les échanges de 75 pays étudiés de 377 milliards dollars²⁷. Cependant, l'interdépendance et l'ouverture peuvent accroître aussi les sources d'instabilité. La question est alors toujours la même. Quels sont les degrés d'interdépendance et d'ouverture suffisants dont les coûts en termes d'insécurité seraient inférieurs aux avantages recueillis par le libre échange ? La construction de coalitions sécuritaires doit être engagée dans une économie planétaire. Les échanges d'informations utiles et des actions communes ont été réalisées à la suite de l'attentat du 11 septembre 2001, même si les mesures proposées à l'origine, notamment à l'égard des paradis fiscaux (en vue de combattre les forces terroristes), n'ont pas été, in fine, appliquées. Aujourd'hui, hors du secteur militaire, les infrastructures sécuritaires de l'automatisation, la surveillance et les échanges d'informations dans les ports, dans les aéroports et aux postes frontières ont été considérablement développées. Des protocoles techniques de sécurité ont été fixés par les organisations internationales (Union européenne, OMC, OIT, par exemple). La question est de savoir à qui profite

²⁶ Voir à ce propos l'article de Brück, T. (2004), *Économie de la sécurité: arbitrages économiques*, In OCDE, *L'économie de la sécurité*, OCDE, Paris. P.115.

²⁷ Banque Mondiale (2003), «Reducing Trading Costs in a New Era of Security», *Global Economic Prospects 2004: Realizing the Development Promise of the Doha Agenda*, pp. 179-203.

l'efficience de la sécurité internationale et comment les perdants pourront être indemnisés par les gagnants, afin de favoriser l'expression d'une volonté internationale. L'accès aux services et produits de sécurité pose le problème crucial de l'équité. C'est aux pouvoirs publics de garantir l'accès et une participation équitable à l'économie de la sécurité au niveau d'une Nation.

La libéralisation croissante de l'économie (biens, capitaux, hommes) constitue une faiblesse au regard des différences des droits nationaux et de l'inconstance et du poids finalement asymétrique du respect des réglementations internationales, trop souvent en concordance étroite avec celles des nations hégémoniques. La mondialisation produit ses effets pervers, car les nouvelles technologies favorisent les actes criminels en même temps qu'elles en assurent des rémunérations conséquentes. De nouvelles technologies d'identification et de surveillance sont développées, aussi bien dans le secteur privé que dans le secteur public, à l'exemple de la biométrie, de l'identification radiofréquentielle ou de la surveillance par satellite. Il est incontestable que ce marché de la sécurité civile va tendre à se développer rapidement. Un taux de croissance sur le long terme de l'ordre de 7 à 8 % par an est envisagé par l'OCDE²⁸. Cette augmentation n'a pas d'ailleurs vocation à se substituer aux dépenses militaires de sécurité nationale, par une réduction homothétiques de celles-ci. Il est même probable que les dépenses de sécurité civiles et militaires iront dans le même sens, celui de la hausse.

De nombreux risques sont aujourd'hui mis en évidence depuis les attentats du 11 septembre 2001²⁹. Ils concernent principalement le degré de violence d'un terrorisme mondial particulièrement sanglant et irrationnel, les grandes pannes globales d'électricité, la recrudescence des virus informatiques, la fraude sur les achats électroniques, les grèves ou embargos touchant à la distribution des carburants, l'instabilité financière internationale, mais aussi l'apparition de nouvelles guerres pour faire une parallèle avec la crise de 1929 et son écho, la deuxième guerre mondiale. Les responsables politiques ont pour mission de définir un éventail d'instruments d'action en vue de diminuer, gérer ou indemniser l'insécurité.

Pour déterminer un optimum économique, il est nécessaire d'être en mesure de quantifier les contraintes à retenir. Cependant, les données ne sont pas fiables, notamment au regard de la définition même de l'économie de la sécurité, même si certaines estimations spécifiques pour quelques réductions de risques peuvent être significatives. De plus, les hypothèses sont nombreuses pour définir ces dernières. « La plupart des études portant sur les répercussions de l'économie de la sécurité reposent sur des hypothèses dont on retrouve fortement la trace dans les conclusions »³⁰. L'analyse du coût de la sécurité est difficile à quantifier, d'abord parce que certaines mesures de sécurité ne se

²⁸ Stevens, B. (2004), L'économie de la sécurité émergente. Une introduction, in «L'économie de la sécurité, OCDE, Paris.

²⁹ Intriligator, M. (2010), L'économie du terrorisme. Cf ci-dessous.

³⁰ Brück, T. (2004), Économie de la sécurité: arbitrages économiques, In OCDE, L'économie de la sécurité, OCDE, Paris. P.115.

traduisent pas par l'augmentation des dépenses (notamment lorsque le produit est conçu directement pour un usage sans risque, du fait même des règles et des lois en vigueur) et que les doubles comptabilités sont « affaires courantes ».

Les dépenses privées de sécurité au sens large comprennent la consommation et les investissements sécuritaires des ménages et des entreprises (systèmes d'alarme, coffres-forts, systèmes de surveillance ou gardiennage), mais aussi les primes d'assurance, les dépenses sécuritaires publiques (justice, police, surveillance). Ces dépenses émanent généralement des pays développés, notamment des Etats-Unis (40 % des dépenses mondiales privées, soit plus de 100 milliards de dollars, hors dépenses de défense nationale). Toute hausse des risques conduit à une modification des dépenses de sécurité. Il existe à la fois un effet de substitution (lequel modifie les actions et les instruments de sécurité en vue de réduire la perception du risque) et un effet de revenu (lequel conduit à un ralentissement de l'activité économique produit par le nouveau risque). L'insécurité impose trois types de coûts aux individus ou collectivités qui expriment une aversion pour le risque. Il y a les coûts directs fondés sur l'événement lui-même (vol, fraude, dégâts de propriété, santé, ou destructions guerrières), les coûts indirects de la réaction des agents à cette menace et les coûts indirects secondaires provoqués par l'action des pouvoirs publics au regard des réactions des ménages ou des entreprises. Les flux des échanges internationaux d'un pays diminuent avec l'existence d'un terrorisme touchant à son territoire et à ses intérêts³¹, avec tous les effets indirects qui se posent dans l'immédiat avenir concernant le développement économique d'une région.

La consommation mondiale de matières premières a été multipliée par 20 depuis 1900, on assiste à un épuisement des réserves de poissons, au surpâturage, à la désertification, à la pollution chimique, à l'accroissement des risques industriels. L'industrie américaine déverse 150 fois plus de déchets chimiques depuis 1950, ce qui fait que le risque d'avoir un cancer est deux fois plus grand pour un Américain que pour son grand-père. Pour produire, la société admet la production de dommages irréversibles³². Lorsqu'un pays fixe une norme environnementale, la délocalisation est parfois la réponse qui lui est immédiatement proposée en rétorsion par une entreprise désireuse de maintenir ses marges de profit. Les scientifiques prévoient une augmentation de 2 à 10 degrés des températures moyennes du globe dans le siècle à venir, ceteris paribus. Dans ces conditions, l'environnement deviendra plus hostile, avec les cyclones, les tempêtes de sable, la disparition des forêts ou le manque d'eau. Dans ce contexte, l'ennemi n'est pas clairement identifié autrement que sous le terme générique de pollution à forts dégâts potentiels dans le futur. La recherche collective de sécurité, de nature normative, présente une forte valeur subjective,

³¹ Nittsch, V. et D. Schumacher (2004), «Terrorism and Trade», *European Journal of Political Economy*.

³² Les facilités de transport conduisent à des absurdités écologiques. Selon l'Institut Wuppertal, les composants d'un yaourt à la fraise ont parcouru au total plus de 1000 kilomètres avant d'être mélangés, ce qui accroît le besoin en énergie pour des activités qui auraient pu être localement concentrées.

qui se traduit par la poursuite d'objectifs politiques et sociétaux, en concurrence avec des actions sociales se référant à l'idée de sacrifice temporel. Elle implique des choix et donc l'expression de priorités entre le présent et l'avenir, entre la capacité de réparation par de nouvelles technologies ou le caractère irréversible de certaines destructions ou pollutions.

Le secteur de la sécurité regroupe des centaines de milliers d'entreprises et d'individus dont l'objectif est de vendre de la sécurité, c'est-à-dire les moyens de protéger la vie, les biens et l'information³³. La crainte des conséquences des actions terroristes a accru un processus déjà concerné par les risques de contrebande, de vol, de trafic de stupéfiants, de contrefaçon, d'immigration illégale, de perturbation des réseaux mondiaux d'approvisionnement, etc. La mondialisation offre un terreau puissant pour le développement du crime transnational. En ce qui concerne le crime organisé, les recettes annuelles actuelles des activités criminelles illicites sont énormes. « Le NIC (National Intelligence Council, ou Conseil national de renseignement) en fait l'estimation suivante:

- 100-300 milliards d'USD pour le trafic de drogues.
- 9 milliards d'USD pour le vol de véhicules (rien qu'aux États-Unis et en Europe).
- 7 milliards d'USD pour le passage d'êtres humains en contrebande.
- 1 milliard d'USD pour le vol de biens couverts par la propriété intellectuelle »³⁴.

Aux États-Unis, les mesures de sécurité intérieure du secteur privé à la suite des attentats du 11 septembre auraient eu un coût annuel de plus de 10 milliards de dollars, après un « pic » important en 2003 avec des estimations évaluées entre 46 et 76 milliards de dollars. Le secteur public (fédéral, gouvernements locaux) dépense aujourd'hui plus de 30 milliards de dollars par an³⁵. Ce coût n'implique pas les pertes de temps ou l'allongement des chaînes logistiques du fait des mesures de sécurité. Pour l'OCDE, ces mesures conduisent à une augmentation du coût des échanges de l'ordre de 1 % ou 75 milliards de dollars. De nombreux effets indirects et secondaires de l'augmentation de ces coûts sont difficiles à quantifier. Il faut donc choisir constamment entre les performances économiques et la nécessaire sécurité, mais l'appel aux nouvelles technologies, notamment le système de gestion électronique, facilite grandement cette équation, avec des économies de l'ordre de 25 milliards de dollars en 20 ans pour les importateurs et le gouvernement américains. L'intervention de l'État dans la chaîne sécuritaire est justifiée sur la base de la fourniture de services publics, au regard des externalités importantes

³³ Barrie, S. (2004), Les facteurs de la demande de biens et services de sécurité. In OCDE, L'économie de la sécurité, OCDE, Paris.

³⁴ Barrie, S. (2004), Les facteurs de la demande de biens et services de sécurité. In OCDE, L'économie de la sécurité, OCDE, Paris.

³⁵ Aux États-Unis, on estime à près de 5 milliards de dollars le financement de la sécurité aérienne, à laquelle il faut ajouter près de 11 milliards de dollars pour la sécurité aux frontières (accroissement des coûts de transport, de manutention, d'allongement du processus économique-).

d'une action dans ce domaine. La question traditionnelle entre le choix des impôts et la réglementation se pose alors.

Les agents économiques peuvent décider de consacrer de l'argent à la sécurité à court terme de manière à réduire les coûts à long terme. Ils s'assurent eux-mêmes contre certains risques. Dans d'autres cas, le marché ou l'Etat peuvent exiger des mesures de sécurité (dans les domaines de l'environnement ou du travail, par exemple) auxquelles tout le monde est astreint selon sa condition et son action. Ces décisions volontaires, suscitées ou imposées, peuvent, à l'échelle internationale, modifier la politique commerciale des firmes et l'idée que l'on se fait d'une société. Or, la qualité et la compétitivité d'une économie constituent aussi des ferments importants de la sécurité nationale d'un pays. L'augmentation de l'insécurité (ou de sa perception) conduit à l'accroissement des coûts transactionnels liés à l'exercice d'une activité commerciale, et notamment des coûts de transport. Ainsi, l'existence de la piraterie au large de la Somalie pose le problème social des pêcheurs de thon, des cargos ou du tourisme de loisir qui s'appuient sur cet espace pour prospérer. Le déclin des échanges peut réduire l'activité économique et renforcer le cloisonnement géographique. L'Etat peut alors intervenir pour maintenir les atouts d'une croissance économique nationale, éviter un affrontement social et maintenir les bases d'un développement économique difficile à encourager dans l'insécurité. Avec l'urbanisation, des effets sécuritaires apparaissent contrastés. L'effet du regroupement conduit une concentration qui permet a priori une amélioration de la défense collective. Cependant, avec les nouvelles guérillas et actes de terrorisme, les villes deviennent aussi des zones cibles. Enfin, le développement des transports collectifs fragilise les défenses face aux actes de violence.

Les réactions des pouvoirs publics pour développer la sécurité peuvent avoir des effets pervers. Un durcissement des contrôles aux frontières crée des retards³⁶, il augmente les délais d'expédition et il favorise aussi la rentabilité des opérations illicites. Les dispositions prises dans le domaine de la défense nationale, de la lutte contre la criminalité et de la défense des droits civils imposent des coûts supplémentaires aux entreprises. Dans ces cas, l'action publique peut être productrice d'insécurité lorsqu'en développant les réglementations elle donne aussi aux citoyens un sentiment de protection excessive dans leurs actions et comportements, tout en suscitant par ailleurs un développement des activités illégales. Au total, le préjudice mondial du terrorisme a été estimé à 75 milliards de dollars par an, ce qui est une estimation de court terme³⁷. L'OCDE estime, en dehors de la perte tragique de vies humaines, que le coût économique des attentats terroristes du 11 septembre 2001 a atteint 120 milliards de dollars, concernant les biens matériels, les

³⁶ Une journée de prolongation des contrôles douaniers engendre un coût équivalent à 0.5% de la valeur de la marchandise. Le coût des contrôles des personnes supplémentaires depuis le 11 septembre 2001 est estimé de 1,5 à 3 % du prix du transport aérien.

³⁷ Walkenhorst, P. et N. Dihel (2004), «Trade Impacts of Increased Border Security Concerns», *International Trade Journal*.

infrastructures, les répercussions sur l'emploi, les tempêtes sur les marchés financiers, l'arrêt partiel des entreprises des entreprises, le nettoyage et les nouvelles mesures de sécurité prises. Les estimations ne sont pas toujours légitimes à long terme³⁸. Les pays dépendants des exportations et des importations sont relativement les plus touchés par ces mesures de sécurité.

En raison de la prise en compte croissante des menaces pesant sur la sécurité, des changements institutionnels et organisationnels ont été mis en œuvre, en matière d'identification par exemple (passeports, cartes d'électeurs, visas, permis de conduire). Aux Etats-Unis, à la suite des attentats terroristes du 11 septembre 2001, cette demande sécuritaire s'est traduite par la création du ministère de la Sécurité intérieure (DHS), obtenue par la fusion de 22 agences et programmes. Cet organisme public dispose aujourd'hui d'un budget de 20 milliards de dollars, représentant la moitié des financements publics de la sécurité intérieure. En Allemagne, une nouvelle «stratégie» de protection de la population prévoit le regroupement des responsabilités fédérales en matière de gestion des catastrophes naturelles, des accidents industriels, des maladies infectieuses et du terrorisme international. L'Accord de Bâle et la Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques (PIPEDA) ont mis l'accent sur l'introduction de contrôles renforcés et sur la responsabilité des équipes dirigeantes au regard de l'intégrité et de la sincérité des informations financières qu'elles fournissent.

Les faux documents pullulent. Reconnaître, identifier, authentifier sont des besoins anciens. Les Chinois authentifiaient déjà leurs actes de propriétés par empreintes digitales. Les potiers égyptiens savaient que leurs empreintes marquées dans la glaise permettaient de reconnaître leur production. Cependant, les vols et tricheries de toutes sortes se sont développés³⁹. Il faut repenser la sécurité des paiements et les mécanismes de délivrance de droits ou de documents gouvernementaux. Le passage au nouveau standard de cartes à puce (EMV) est élément de réponse à double tranchant. Après l'empreinte, puis l'ADN, l'extension vers l'usage d'autres biométries – visages sûrement et iris probablement – devrait être dans la continuité de ce segment de marché. Sur le plan national, les choix de société seront plus marqués autour de la mise en place ou non de titres d'identité biométriques.

La recherche de sécurité peut utiliser les fonctions d'appropriation (renseignement), d'interdiction (limitations de l'accès à l'information) et de

³⁸ Fontanel, J. (2005), Globalisation économique et sécurité internationale. Introduction à la géoéconomie, Avant-propos de Kenneth Arrow, Prix Nobel d'économie, Université Pierre Mendès France, Collection Côté Cours, Grenoble.

³⁹ Pour la Commission fédérale du Commerce (FTC), sur ces 5 dernières années : 27.3 millions de citoyens ou résidents américains ont fait l'objet d'un vol d'identité, 53 milliards de dollars ont été les coûts subis par les secteurs bancaires et industriels, dont 5 milliards pour les seuls particuliers. En 2003, près de 10 millions d'Américains ont fait l'objet d'un vol d'identité, 3,2 millions ont souffert de l'ouverture involontaire d'un nouveau compte bancaire, 1.5 million de personnes ont constaté que le vol d'identité avait servi à faire des faux documents ou formulaires d'imposition et 800.000 personnes ont constaté l'incident après épuisement de leur compte.

manipulation (intoxication). Les bâtons de dynamite, l'essence, le fuel, les engrais créent des explosions qui peuvent endommager des nœuds de réseaux d'information, provoquant une menace sur l'évolution des grandes masses financières qui transitent par eux. Or, ces procédures d'attaque sont difficilement décelables et elles sont accessibles au plus grand nombre d'apprentis terroristes. La création de virus appartient aussi à ce type de menaces. La défense nationale n'est plus l'affaire du seul gouvernement et la sécurité économique ne concerne pas seulement le monde des affaires. L'Etat doit collecter l'information, conduire des recherches sur les technologies défensives et les partager avec les industriels lorsque c'est nécessaire, dans un but éducatif et de défense commune. Le secteur privé doit être sensibilisé aux menaces de ce type et s'engager à suivre des procédures rigoureuses afin d'en limiter la mise en place ou les effets. Mais la guerre de l'information du point de vue militaire implique la mise en place d'une propagande positive destinée à son camp, de mesures d'intoxication orientée vers les décideurs adverses, de procédures contrôlées de désinformation en direction de l'opinion publique adverse, de l'espionnage et l'intelligence économiques au sens anglo-saxon.

En outre, la polarisation mondiale des richesses constitue une menace pour la paix et la sécurité dans les années à venir. Un fossé croissant de niveaux de vie variés s'instaure entre les économies nationales. Or, les armes de rétorsion deviennent de plus en plus puissantes et accessibles financièrement. Autrement dit, quelques pays relativement pauvres pourront avoir accès aux armes nucléaires ou à la cyberwar en vue de revendiquer une place plus importante dans le partage des richesses. Dans ce contexte, la guerre ou la menace de guerre risque de croître à l'avenir. C'est pourquoi il est si important pour les pays développés et puissants d'empêcher le développement des programmes nucléaires iraniens ou pakistanais, mais on peut se demander aujourd'hui si le processus engagé ne va pas s'élargir à d'autres pays et devenir ingérable au plan de la sécurité internationale. Les peuples de mieux en mieux informés sur cette polarisation sont susceptibles de constituer une armée de mécontents qui peuvent s'allier pour engager des protestations violentes, une agitation sociale constante et un refus de la civilisation de l'économisme dominant. La question de savoir si les « affamés » sont capables de s'insurger a toujours fait l'objet de débats. Cependant, le foyer est prêt, il ne manque souvent que l'allumette ou l'absence d'un fort vent l'empêchant de s'enflammer. Le mal développement conduit au conflit, mais celui-ci nuit au développement, avec ses destructions humaines ou des infrastructures et l'abandon de l'effort productif.

La majorité des conflits qui ne s'inscrivent pas dans la politique américaine et onusienne de gendarme du monde revêt un caractère intra-étatique, dans un refus du monopole de la violence de l'Etat. Aujourd'hui, les « seigneurs de la guerre », les mercenaires et les « hors-la-loi » cherchent à prendre le contrôle des ressources rares, avec d'autant plus de facilité que le commerce des armes légères⁴⁰ est florissant. Avec ce type d'armes, 5 à 6 millions de personnes ont

⁴⁰ Elles peuvent être définies comme des armes classiques transportées par les soldats ou des véhicules légers, comme les mitrailleuses, les armes anti chars, les grenades, les mines

été tuées en deux décennies. La « gestion des conflits », avec le développement des actions de pacification de l'ONU, n'est pas non plus idéologiquement « neutre » en fonction des protagonistes. Avec le traumatisme de l'intervention militaire internationale en Somalie, l'attachement des grandes puissances aux valeurs humanistes s'est considérablement affaibli. L'intervention en vue de la défense des droits de l'homme est devenue difficile à mettre en place, même en cas de menace de génocide. Les « stratèges » des grandes puissances insistent aujourd'hui sur la protection des intérêts des pays développés contre les menaces croissantes des pays du Sud, en termes de terrorisme, de guerres civiles, de production d'armes de destruction massive (comme le nucléaire) et de menaces de conflits internationaux que suscitent les pays parias (« rogue states ») comme l'Irak, la Jamahiriya arabe libyenne, la République arabe syrienne ou la République populaire démocratique de Corée. L'insécurité politique et économique mondiale croît avec le développement des nationalismes et des fondamentalismes religieux, l'effondrement de la gestion des Etats, les migrations illégales, les conflits ethniques ou le sous-développement économique⁴¹.

L'action de l'Etat est alors indispensable et elle a une vocation à croître. La sécurité économique vise à assurer le maintien de l'activité économique d'un pays face à différents types d'attaques, concernant notamment les fraudes financières, la cybercriminalité, les dépendances stratégiques ou la lutte contre l'espionnage industriel et de la recherche. La sécurité économique du territoire, dans un objectif de préservation de l'emploi sur son sol, devient essentielle dans le cadre d'une ouverture économique riche en opportunités, mais aussi en prédatons. Du point de vue de l'Etat, on parle enfin de sécurité économique pour la préservation des actifs stratégiques nationaux, notamment dans les secteurs d'activité tels que l'énergie, les industries militaires, les technologies de l'information, les secteurs économiques aussi importants que fragiles pour le développement économique et le bien-être national, face à une concurrence ou à l'agressivité guerrière des pays voisins, directement en situation de griefs permanents.

En France, la protection vis-à-vis des dépendances stratégiques est, aux termes de la circulaire relative à la défense économique du 14 février 2002, publiée au Journal officiel du 23 mars 2002, devenue un concept officiel. Il s'agit de protéger le patrimoine économique et technologique du pays par des voies régaliennes. Cette sécurité s'appuie sur les techniques de l'intelligence économique, en vue de maîtriser et de protéger l'information stratégique. L'Etat doit pouvoir rester libre de ses choix, ce que l'interdépendance peut contribuer à réduire. L'enjeu de la protection s'applique à deux types de risques :

- La dépendance directe d'un pays dans certains domaines stratégiques peut

terrestres, les fusils d'assaut, les mortiers de petit calibre, les missiles légers et toutes les munitions.

⁴¹ Sen, A. (2002), Identité et conflit. Existe-t-il un choc de civilisations ?, in Jacques Fontanel (direction), Civilisations, globalisation, guerre. Discours d'économistes. Collection Débats, Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble.

résulter de transferts d'actifs technologiques consécutifs à des rachats. Cette situation peut conduire aussi au tarissement de l'approvisionnement de matériels indispensables à la défense du pays et au développement des entreprises nationales. Les secteurs de l'armement, du nucléaire, de l'aéronautique, des biotechnologies, des nanotechnologies ainsi que des technologies de l'information et de la communication (composants électroniques, cartes à puces, cryptologie,...) sont directement concernés.

- Les services du savoir détiennent, échangent et traitent l'information sensible. Dans le cadre d'une mondialisation libérale, la dépendance indirecte d'une économie des services du savoir et des technologies de l'information et de la communication entre les mains d'un autre pays monopoliste réduit le champ d'action d'un pays, et donc le fragilise dans son action internationale, voire nationale.

Les ordinateurs et Internet peuvent constituer un instrument d'insécurité dans le cas d'une cyberguerre (guerre cybernétique ou guerre informatique dans le cyberspace). La criminalité informatique met en évidence les différentes attaques contre les systèmes informatiques. Les risques techniques sont liés aux défauts et pannes des systèmes matériels et logiciels, qui ont des causes extérieures à la fiabilité du système technologique lui-même. Les incidents peuvent provenir du matériel ou les logiciels. Ainsi, la technologie de l'information peut être à la fois un instrument de contrôle des libertés et de réduction de la diversité culturelle, tout en facilitant la disponibilité du savoir pour tous. L'information est produite pour être efficace, sans "bruits", elle doit être uniformisée, simplifiée, synthétisée, selon des normes et des moyens souvent monopolisés. Un besoin croissant de sécurité en matière d'information se fait jour, notamment dans sa dimension stratégique. Le commerce électronique est confronté à de nombreuses menaces (vol d'information, fraude financière ou virus). La moitié des entreprises dans le monde a eu à faire face à ces questions. Les risques d'attaques par Internet et d'infection par des programmes volontairement téléguidés en vue d'un gain économique ou politique non conforme à celui désiré par leurs acheteurs reste élevé pour toutes les organisations connectées à Internet. L'expansion des infrastructures des TIC (et notamment des infrastructures haut débit) semble contribuer à la vulnérabilité des systèmes d'information. Une hausse de la demande de sécurité est évidemment attendue.

Le blocage à distance des moyens informatiques des centres de commandements ou de transmission d'information constitue une arme puissante entre les mains d'un concurrent ou d'un ennemi qui peut dérégler le système de fonctionnement de la défense d'un pays. Les virus informatiques ont été les premières armes de ce type. Il existe plusieurs méthodes d'attaques, qui vont de la propagande à la désinformation, des collectes de données confidentielles au sabotage des équipements (oléoducs, transports, centrales nucléaires, etc.), des destructions de matériels sensibles à l'interception des ordres de commandement. L'attaque électronique consiste à empêcher l'adversaire d'utiliser le spectre électronique : il s'agit donc pour l'essentiel de mesures de

brouillage de ses émissions et de mesures de leurre ou d'intrusion. Il existe, en outre, des luttes liées aux technologies de l'information (virus, piratage, paralysie du site). L'attaque informatique peut servir aussi à neutraliser ou détruire l'infrastructure militaire d'un pays dans ses capacités de C4ISR (commandement, contrôle, communications, calcul, intelligence, surveillance et reconnaissance). Dans ce contexte, il s'agit de broyer ou de modifier les logiciels et de provoquer ainsi un chaos chez l'ennemi, en ajoutant une action sur les infrastructures civiles (notamment les transports, les réseaux de télécommunications, les circuits bancaires et financiers ou encore la gestion de l'eau, de l'électricité ou des centrales nucléaires). Il convient aussi d'engager une guerre psychologique qui donne des informations qui visent à modifier la conscience des ennemis. Ainsi, l'armée chinoise est souvent citée pour s'engager dans cette nouvelle voie, en cherchant à comprendre et éventuellement à transformer les systèmes informatiques de défense américains. Elle s'attaque aussi aux technologies civiles sensibles. Dans un autre registre, les Américains ont récemment découvert des programmes malveillants infiltrés dans le système informatique qui gère le réseau électrique de tout le pays. La Russie et la Chine ont aussitôt réagi pour nier toute implication dans cette affaire. Durant la Guerre d'Ossétie du Sud, la Géorgie et la Russie se sont engagées dans une guerre informatique qui a abouti au piratage des sites officiels géorgiens. La Russie a aussi exercé cette pression contre les pays baltes, en perturbant tous les sites informatiques sensibles du régime en place.

La guerre de l'information, alias infoguerre (en anglais *infowar* ou *information warfare*), consiste, par un ensemble de méthodes et d'actions, à mettre un rival en difficulté ou à s'engager dans l'acquisition d'information (données ou connaissances) en vue de dégrader celle de l'adversaire. Elle suppose des stratégies et des moyens de guerre informatique et une influence psychologique. Il s'agit notamment de propager des messages qui ridiculisent, neutralisent ou affaiblissent l'ennemi ou le rendent moins efficace. Ces instruments peuvent d'ailleurs être aussi utilisés dans le cadre d'une désobéissance civique⁴². En temps de paix, la recherche de l'hégémonie sur les réseaux de la connaissance est à la fois secrète et essentielle. Il s'agit d'infléchir l'évaluation du capital immatériel en imposant des normes et un droit international favorable aux buts nationaux, en créant des réseaux de surveillance des échanges d'information mondiaux (comme le système Echelon), en exerçant une influence déterminante sur les réseaux, en étendant la concurrence dans les secteurs qui déstabilisent l'adversaire, en développant des rumeurs de discrédit et en maîtrisant la communication de masse, notamment les attentes légitimes de la société civile dans le domaine de l'écologie notamment. « L'ignorance coûte plus cher que l'information », disait le président John Kennedy.

C'est désormais officiel, le Pentagone a annoncé la création d'un Cyber

⁴² Les internautes s'organisent sur la toile, notamment via le fil Twitter DDOSIran pour surcharger les sites gouvernementaux et les organes de presse officiels jusqu'à ce que les serveurs craquent.

commandement. Avec 8000 hommes, il est chargé de réagir aux attaques informatiques et de mener des offensives dans le cyber espace⁴³. Dans ce contexte, il y a des activités que l'État, garant de l'intérêt général, se doit de protéger particulièrement, car elles concernent directement l'indépendance la défense et la continuité de la sécurité publique d'un pays. Il s'agit de protéger les acteurs économiques contre des attaques de leurs systèmes d'information. C'est pourquoi a été définie une liste, révisable, de secteurs d'activités pour lesquels les responsables de l'intelligence économique ont un devoir de vigilance accrue. Pour chacun de ces secteurs, un recensement des acteurs, entreprises ou laboratoires a été effectué, ce qui permet d'identifier rapidement d'éventuelles menaces et de prendre les mesures appropriées. Le soutien à l'innovation est renforcé pour ces secteurs, qui bénéficient également d'un dispositif spécifique de financement en capital des PME.

En France, la Direction centrale du renseignement intérieur, qui regroupe la DST et les RG, a pour vocation de gérer le contre-espionnage, la lutte contre le terrorisme, la gestion de l'intelligence économique et l'analyse des mouvements sociaux et des faits de sociétés. Elle a créé en son sein un service de "contre-ingérence", en clair de contre-espionnage, chargé de lutter contre l'espionnage industriel. Il s'agit de traquer les espions industriels pillant les technologies les plus sensibles, de protéger les entreprises française, non seulement en les informant des menaces qui les guettent, mais en engageant et en formant des agents spécifiquement dévolus à la lutte contre l'espionnage industriel. Dans ce contexte, l'Etat veut sensibiliser les acteurs nationaux et élaborer des réponses juridiques à la problématique des dépendances stratégiques. Ainsi, un investisseur étranger qui souhaite acheter une entreprise relevant d'activités de défense nationale est soumis à une autorisation préalable relevant du Ministère de l'économie. De même, le nouveau code des marchés publics prévoit la sécurité nationale dans le choix des fournisseurs. Ainsi, si la CIA peut soutenir une entreprise américaine en lui fournissant des informations spécifiques, les buts de l'Etat sont principalement de maintenir la force de l'économie américaine, condition sine qua non de la sécurité du pays, alors que la firme utilisera les informations ainsi fournies pour son propre bénéfice, sans engagement de sa part de réinvestissement dans l'économie américaine. Tous les pays, à l'image de l'action américaine de protection nationale, vont progressivement s'engager ou intensifier ce type d'action.

3. L'économie, un facteur de sécurité

La sécurité ne se réduit évidemment pas au seul secteur de la défense active et passive, elle fait appel à des considérations économiques, environnementales, sociétales et politiques. Elle prend en compte les questions portant sur les pollutions, le terrorisme, les conflits ethniques ou régionaux, la

⁴³ Rutherford, M. (2009, Congressional commission focuses on China's cyberwar capability, Military Tech. October 22, 2009.

famine, la drogue et le crime, les fondamentalismes religieux. La sécurité humaine, qui s'était sérieusement améliorée lors du siècle dernier, commence elle-même à régresser dans le centre les villes. La criminalité augmente et elle devient de plus en plus violente, organisée, mondiale. Le terrorisme d'aujourd'hui cherche à combattre durablement l'ensemble du système économique, religieux, social, politique ou culturel. Il s'inscrit dans une dimension internationale. Si le nombre d'attentats terroristes transfrontaliers a chuté, le nombre de victimes a augmenté de 20 %. Il s'agit de soulever le questionnement des populations devant des actes condamnables. Ces actions tendent à exploiter les dépendances vitales des sociétés modernes comme l'énergie, les transports, les services financiers et les systèmes d'information. La protection de ces zones sensibles est donc obligatoire au regard des dangers encourus. La mobilité croissante des personnes pose des questions d'intelligence économique, de santé, de trafics en tout genre.

Pour le PNUD, les besoins doivent prendre le pas dans les politiques économiques fondées sur les traditions, les intérêts acquis ou les idéologies. La sécurité internationale est alors fondée sur le concept de développement humain durable, lequel suppose des conditions de production supportables pour l'environnement à long terme, le refus de la misère, la mise en place d'une stabilité sociale et le refus des discriminations. La volonté d'une croissance à tout prix a conduit à l'essor d'inégalités inacceptables, ferments de conflits. La croissance néolibérale fondée sur le profit maximum conduit à la défense des droits acquis, lesquels transforment les conditions de la concurrence économique et renforcent ainsi les inégalités par l'exercice des rapports de force et du refus de la transparence des opérations économiques. L'effort demandé aux citoyens s'accompagne souvent d'une inégalité de plus en plus grande des revenus, d'une réduction de l'espérance de vie et d'un degré d'instruction faible. La croissance économique d'aujourd'hui, caractérisée et soutenue par la mondialisation, conduit à des crises endogènes et exogènes qui accroissent la pauvreté relative dans un système qui favorise l'essor des forces dominantes.

L'insécurité se nourrit de l'ouverture du monde. Les projets ne sont mis en place que lorsque la sécurité y est jugée suffisante, mais cela conduit à des hausses de coûts ou à des coûts d'opportunité non négligeables. La forte volatilité et l'instabilité potentielle des marchés financiers créent des risques importants pour les agents économiques, mais aussi pour la sécurité internationale elle-même. Lorsque la peur ou l'effet « moutonnier » entre en jeu, les agents économiques ont tendance à évoquer les pires scénarios sans se référer à leur probabilité respective. D'ailleurs, la représentation publique de l'insécurité est souvent inexacte et la législation sécuritaire peut parfois présenter des coûts supérieurs aux avantages de la sécurité, notamment en termes de compétitivité ou d'actions alternatives plus efficaces à coûts constants.

Pour Mc Cormick⁴⁴, les manifestants de Seattle contre l'Organisation Mondiale du Commerce ont eu une perception négative de la globalisation,

⁴⁴ McCormick, R.D. (2000), 10 Myths about globalization, Vital Speeches of the Day, Nov, 15.

soupçonnée de détruire les droits des travailleurs, des petites entreprises, des cultures et de la planète elle-même. Même s'il réfute cette idée, les questions n'en restent pas moins posées. Le commerce international a augmenté de 4% entre 1980 et 1993, puis de 8 % entre 1994 et 1996, progressant toujours plus vite que la production mondiale, avant de connaître un « plateau » au tournant du siècle. Le rythme de croissance devrait se maintenir sur les 20 années à venir, en lissage eu égard aux crises économiques et financières récurrentes. L'internationalisation des systèmes de production conduit à la fragmentation des fonctions spécialisées de l'entreprise (R-D, développement technologique, production, distribution ou marketing). Il existe une tendance croissante des entreprises vers une spécialisation plus étroite et une externalisation des fonctions auprès de sociétés indépendantes sélectionnées sur la base des écarts de prix et des différences logistiques. La mise en place de filières mondiales d'approvisionnement de plus en plus dispersées rend les perturbations, les retards et les actes frauduleux plus fréquents et moins punissables. Les firmes continueront à délocaliser ou à externaliser des segments de leur filière d'approvisionnement, dans une démarche absente de réflexions écologiques ou environnementales.

Or, l'économie ne peut se passer d'une réflexion philosophique. Platon prétendait que les inégalités étaient corruptrices et que la démocratie conduisait inéluctablement au désordre, au despotisme et donc à la servitude du peuple. Pour François Perroux, il y a trois types de coûts de l'homme, nourrir les hommes et assurer leur sécurité physique, les soigner et libérer les esclaves. Pour le PNUD⁴⁵, la mondialisation n'est pas nouvelle, mais celle d'aujourd'hui se distingue des autres, par le rétrécissement des distances et des délais, par la suppression des barrières économiques et financières et par l'approfondissement des relations entre les hommes. Cependant, si la mondialisation offre des perspectives majeures de progrès à l'humanité, il lui faut aussi améliorer les moyens de sa « gouvernance ». Si les marchés sont un gage d'efficacité, ils ne défendent pas pour autant l'équité, ni l'expression de biens collectifs menacés par les pressions budgétaires et la mauvaise prise en compte du monde non marchand (et notamment l'environnement). « Il faut mettre la mondialisation au service des individus et non pas seulement des profits »⁴⁶. Pour le PNUD, les maîtres mots de la mondialisation devraient être les suivants :

- Ethique, ou le combat contre les atteintes aux droits de l'homme,
- Equité par l'atténuation des disparités nationales et internationales⁴⁷,
- Intégration, par le refus de l'exclusion et de la marginalité,
- Sécurité des hommes par la réduction de l'instabilité du système et le respect des règles collectives,

⁴⁵ PNUD (1999), Rapport mondial sur le développement humain, De Boeck &Larcier s.a., Paris, Bruxelles, p.1.

⁴⁶ PNUD (1999), Rapport mondial sur le développement humain, De Boeck &Larcier s.a., Paris, Bruxelles, p.2.

⁴⁷ Les 200 personnes les plus riches du monde ont un patrimoine qui a doublé entre 1995 et 1998, avec 1000 milliards de dollars cumulés, soit 40 % de plus que le PNB de l'ensemble des pays les moins avancés (600 millions de personnes), cf. PNUD, p.3.

- Viabilité, par la lutte pour la conservation de l'environnement,
- Développement, par le recul de la pauvreté et la misère.

Or, les valeurs énoncées par le PNUD ne sont pas toujours respectées par la mondialisation actuelle, notamment celle concernant la sécurité et des facteurs qui la remettent en cause. La mondialisation est un projet universaliste de la raison libérale qui exacerbe les crises identitaires et le repli sécuritaire. Contrairement aux idées hayeckiennes, le grand marché mondialisé n'est pas producteur de droit et de progrès moral. La globalisation, stade ultime du monde libéral, peut conduire à la violence quotidienne.

En outre, la sécurité pose le problème général des libertés, de l'équilibre des droits individuels ou du respect de la vie privée. Internet, l'informatique et les technologies mobiles et sans fil sont hautement vulnérables en termes de sécurité, même si ce thème ne concerne pas directement l'analyse économique. Le choix entre liberté et sécurité économiques est souvent douloureux, car de hauts niveaux de réglementation et de restriction menace la productivité et l'optimisation de l'utilité. Or, l'économie en réseaux pose aussi le problème de la sécurité, car elle accroît la vulnérabilité des systèmes de données interdépendants et connectés. Il faut donc trouver un juste milieu entre une approche sécuritaire nécessaire et l'efficacité économique. L'intervention des organismes publics est nécessaire, car la sécurité d'un Etat et des individus et groupes nationaux appartient à la sphère des « biens publics ». Les agents économiques ne prennent pas toujours en compte l'externalité positive des investissements sécuritaires, ce qui conduit à faire « normalement » des choix qui ne conduisent pas à l'optimalité du niveau réel de sécurité, dans le droit fil du contenu du « dilemme du prisonnier ». La question est alors de savoir l'ampleur de l'intervention de l'Etat et ses axes prioritaires. Le dilemme du prisonnier peut être traité par la réglementation ou par la coordination, dans le cadre des externalités réticulaires.

Pour Todd Sandler⁴⁸, la prévention et la protection ont des externalités différentes. La prévention a pour fonction de réduire la probabilité globale d'un phénomène collectivement indésirable, la protection se pratique sur une cible particulière, parfois au détriment des autres cibles (externalité négative), ce qui conduit souvent à un surinvestissement sécuritaire. Ainsi, la protection d'un site contre le terrorisme conduit à une augmentation des dépenses de sécurité, lesquelles, ceteris paribus, ne pourront pas être utilisées sur un autre site, augmentant ainsi pour celui-ci le risque de l'exécution de la menace. Enfin, les dispositifs d'indemnisation modifie la réaction des agents devant le risque, en faisant parfois jouer l'aléa moral.

La recherche d'une réduction des coûts de l'insécurité doit être envisagée. Il n'est pas certain que les politiques de dissuasion visant à augmenter le coût marginal des attentats terroristes soient efficaces au regard des faibles coûts généralement engagés dans ces opérations (moins de 500.000 euros tout compris pour l'attentat du 11 septembre 2001) et des politiques alternatives qui

⁴⁸ Sandler, T. (2003), «Collective Action and Transnational Terrorism», *The World Economy*, 26(6), pp.779-802.

chercheraient à réduire les avantages retirés par les terroristes du fait de leurs actions. Les Etats doivent choisir entre différents instruments d'action de la recherche d'information, à la mise en place d'institutions, de la réglementation à la coordination, de la sanction à la dissuasion. Le secteur privé, trop préoccupé par les questions de court terme du fait de la concurrence, a besoin des subventions de l'Etat pour le développement de la recherche-développement et des instruments de sécurité. Cependant la réglementation publique doit être adaptée avec soin, à l'aide d'incitations, en vue d'atténuer les effets secondaires pervers. Ainsi, un accès accru aux échanges peut être fourni aux pays qui risquent d'être défavorisés par une absence de sécurité⁴⁹. Les compagnies d'assurance ont rehaussé le montant maximal des dommages considérés comme probables, ce qui a entraîné une hausse des primes, avec des garanties revues à la baisse. Il en résulte une propension réduite à porter les risques, mettant ainsi à mal les investissements sur les projets innovants, mais aux résultats aléatoires. Les pouvoirs publics interviennent, selon des formes diverses, pour limiter les risques financiers liés à la guerre ou au terrorisme comme réassureur de dernier ressort. Il existe aussi des obligations dites «obligations-catastrophes», associées à une forte rentabilité et à un risque élevé, qui permet la prise en charge des risques terroristes, mais cette « titrisation des risques » sur le marché des capitaux n'a pas obtenu, à ce jour, un franc succès.

Les exclus développent de nouvelles valeurs et ils recherchent de nouvelles organisations, notamment non gouvernementales⁵⁰. Alors que le capitalisme s'allie parfois à eux, les fondamentalistes religieux souhaitent prendre le pouvoir, en rejetant notamment les valeurs marchandes. Dans le cadre du rapport démocratie et capitalisme, il est difficile d'avoir à la fois une idéologie politique égalitaire et un système économique provoquant de fortes inégalités. Le capitalisme américain, qui reçoit le plus fort support populaire, est un faible fournisseur de bénéfices sociaux pour les classes moyennes. A terme, le soutien populaire risque de manquer au système américain, avec l'augmentation des inégalités et l'apparition d'un *lumpen proletariat*. Les nouvelles technologies productives augmentent l'importance des investissements sociaux en infrastructure, en éducation et en recherche, alors que les valeurs vont vers l'individualisme et moins d'intérêt social dans les investissements communs. Il y a encore plus de 1,3 milliard de personnes en situation de pauvreté indigne⁵¹. Entre les pays les plus riches et les plus pauvres, si l'écart était du simple au triple en 1820, il atteint aujourd'hui un rapport supérieur à 90. Dans ce cas, la sécurité s'en trouve affectée.

La sécurité humaine civile comprend deux caractéristiques. La première fait référence aux menaces chroniques comme la famine ou les maladies. La

⁴⁹ BANQUE MONDIALE (2003), *Global Economic Prospects 2004*, Washington, DC.

⁵⁰ Bensahel-Perrin, L., Fontanel, J., Corvaisier-Drouart, B. (2009), *Les organisations non gouvernementales, ou l'homme au cœur d'une mondialisation solidaire*, Collection La Librairie des Humanités, L'Harmattan, Paris.

⁵¹ Les 20 % les plus riches disposent de 86 % du PIB contre à peine 1 % pour le même pourcentage des plus pauvres.

famine peut intervenir sans que les droits de quiconque ne soient violés⁵². Dans le sud des Etats-Unis avant la guerre civile, les esclaves noirs disposaient de revenus égaux, voire supérieurs à ceux de la main d'œuvre libre et d'une espérance de vie plus longue que celle des ouvriers du Nord. L'échec du communisme est autant celui des libertés que celui de l'économie, c'est la route de la servitude de Friedrich Hayek. Pour Amartya Sen, il faut porter autant son attention sur l'inégalité de la distribution des libertés substantielles et des capacités que sur celle des revenus. Pour Paul Krugman⁵³, la mondialisation accroît les inégalités et dévalue le travail ordinaire, mais ce n'est qu'un stade transitoire. En fait, les plus grandes inégalités aujourd'hui portent d'abord sur le patrimoine, qui accentue encore les inégalités de revenus. A la fin des années 1970, la pauvreté avait disparu de l'Occident, elle resurgit dans les grandes métropoles, avec un apartheid social important de l'ordre de 2 % par an dans le monde selon l'OMS⁵⁴.

La seconde met en évidence la crise soudaine qui intervient dans la vie quotidienne des gens, sans que des solutions de solidarité idoines soient mises en place. La perte de la sécurité humaine est un processus lent, insidieux, qui s'accroît avec les choix politiques inadaptés et les catastrophes naturelles. Cette insécurité est à la fois économique, politique, culturelle, écologique, sanitaire, alimentaire ou plus personnelle⁵⁵. On assiste à la mise en place de multinationales du crime, avec la mafia sicilienne, les triades chinoises, les yakusas japonais, les cartels colombiens de Medellin et de Cali. Avec le chômage, les gangs sont faciles à recruter. Les entreprises connaissent souvent des faillites, le chômage reste un souci presque quotidien pour un nombre croissant de personnes, la flexibilité du facteur travail rend délicates les perspectives d'avenir, les revenus futurs deviennent très incertains.

⁵² San, A. (1981), *Poverty and famines : An Essay on Entitlement and Deprivation*, Oxford University Press.

⁵³ Krugman, P. (1998), *La mondialisation n'est pas coupable*, La Découverte, Paris.

⁵⁴ Il y a 8 millions d'allemands et 5 millions de français au dessous du seuil de la pauvreté. Le taux de mortalité infantile est devenu supérieur à New York à celui de la Grèce. Dans les grandes villes américaines, les indicateurs de pauvreté comme la mortalité infantile, le chômage ou les sans abris sont au rouge et sont parfois comparables à ceux des pays en voie de développement. Par exemple, la ville de New York dépense autant d'électricité que toute l'Afrique subsaharienne. La pauvreté est souvent accentuée par l'incapacité des paysans et des pauvres en général de s'organiser contre les gouvernements, les propriétaires terriens et les nouvelles classes urbaines.

⁵⁵ La criminalité devient internationale, avec plus de 200 millions de consommateurs de drogue, plusieurs millions de prostituées. L'activité criminelle internationale est estimée à 1500 milliards de dollars⁵⁵, si l'on ne fait pas référence à la délinquance « en cols blancs ». Le trafic de stupéfiants est évalué à 500 milliards de dollars (soit autant que celui des automobiles). Plus de 500 000 femmes des pays en transition ont été conduites à la prostitution, en violation de tous les droits humains sur l'esclavage. La mondialisation ouvre un potentiel formidable à ces activités coupables. La suppression du contrôle des changes constitue une condition idéale pour le blanchiment de l'argent, comme on a bien pu le voir avec les banques d'Europe de l'Est. L'abaissement des barrières au commerce international favorise la revente à l'étranger de produits volés.

En négatif, les pays en voie de développement ont subi l'essor du sida, la corruption, la misère, les guerres et une tutelle inadaptée des organisations économiques internationales, notamment du FMI⁵⁶. Il existe de nombreuses théories du sous-développement⁵⁷. Le nouveau Sud ne rompt pas avec l'ancien. La colonisation est venue bloquer les processus d'industrialisation, mais il n'y a pas eu pour autant pillage. Le sous-développement était la norme jusqu'à la révolution industrielle. Enfin, si le développement semble aussi se réaliser sur le long terme, il connaît d'importants revers de fortune, comme en témoignent les crises des pays de l'Est, du Mexique et de l'Asie. Elles ont des effets terrifiants⁵⁸. La mondialisation actuelle repose sur les technologies de l'information et de la communication, mais l'écart se creuse entre les pays développés et les autres. « La pression impitoyable de la concurrence mondiale met en péril la solidarité, cœur invisible du développement humain... Il faut repenser la gouvernance nationale et mondiale, en l'axant sur le développement humain et l'équité »⁵⁹. Les Etats pauvres ont souvent été amenés à suivre une politique qu'ils ne souhaitent pas, notamment lorsqu'ils étaient endettés. Ils ont connu des espoirs, dont les essais d'application se sont avérés soit insuffisants soit dangereux pour leur propre développement. On pourrait ainsi citer la fameuse révolution verte (qui a favorisé les paysans les plus riches), la biotechnologie (qui menace les marchés traditionnels), la surpêche, l'abattage des forêts tropicales, les usines modernes et les mégacentrales aux normes de sécurité allégées, le drainage des richesses du Sud vers le Nord et l'uniformisation de la culture. Le développement durable n'est pour l'instant qu'un concept théorique que la mondialisation gomme dans son activité journalière.

La mobilité accrue due à la mondialisation incite les pouvoirs publics et les entreprises à s'engager en matière de sécurité, notamment dans les domaines du transport des marchandises, des surveillances transfrontalières ou des vulnérabilités des hommes à l'approvisionnement des biens essentiels. Dans ces conditions, les firmes cherchent davantage de prévention contre le vol, les infractions, les fraudes, les malversations, le vandalisme, l'économie souterraine, la criminalité ou le racket. En termes de progression, le crime organisé a supplanté les crimes individuels ordinaires⁶⁰. Le fardeau de la

⁵⁶ Cohen, E. (2001), *L'ordre économique mondial. Essai sur les autorités de régulation*, Fayard, Paris.

⁵⁷ Brunel S. (1995), *Le Sud dans la nouvelle économie mondiale*, Collection Major, PUF, Paris, 1994. Cf aussi, A.M. Chartier (1996), *Essai critique sur le concept de développement*, ECO+, PUG, Grenoble.

⁵⁸ Fontanel, J. (2005), *La globalisation « en analyse »*, Librairie des humanités, L'Harmatta, Paris.

⁵⁹ PNUD (1999), *Rapport mondial sur le développement humain*, De Boeck & Larquier s.a., Paris, Bruxelles, p.7 et 8.

⁶⁰ Dans les pays développés, la question du vieillissement d'une population pose des problèmes spécifiques de risque et une demande nouvelle de biens et services de sécurité (notamment des technologies d'identification et de surveillance, dont les engagements financiers représentent 15 milliards de dollars aujourd'hui dans les domaines de la surveillance périmétrique et de la reconnaissance biométrique, avec un taux de croissance de l'ordre de 7 à 8 % par an).

criminalité est estimé à 20 % du PIB des Etats-Unis et à 7% de celui de la Grande-Bretagne, en tenant compte de l'ensemble des coûts (de la prévention aux dépenses pénitentiaires, en passant par les coûts matériels et immatériels et les dommages physiques et psychologiques). La biométrie⁶¹ pose la question des libertés démocratiques. L'essor des technologies de la sécurité dépend moins du potentiel des technologies rapidement disponibles que du degré d'acceptation de la population au regard des contraintes sécuritaires excessives.

Le développement économique, c'est d'abord la conquête des libertés individuelles. Au fond, ces libertés sont à la fois des moyens et des fins. Il n'est pas contestable que le pouvoir d'exercer ses initiatives et son bon droit constitue en soi une composante essentielle du développement économique. Si l'approche économique insiste sur les revenus et la richesse, une conception plus utilitariste se focalise plutôt sur la satisfaction mentale. Le chômage massif entraîne plus de frustrations que ne le reflètent les chiffres. Ce n'est pas seulement une perte de revenus, c'est aussi la perte de la capacité d'initiative et une absence de savoir faire, c'est un facteur d'exclusion sociale et une perte de liberté. Il faut donc subordonner la richesse à la qualité de la vie et aux libertés réelles, ce qui n'est généralement pas reconnu dans la science économique traditionnelle. En fait, les chiffres ne sont que des indicateurs partiels, qui doivent aussi intégrer des composantes qualitatives, comme la sécurité ou la satisfaction de vie de chaque personne. Des frustrations naissent la violence et l'insécurité.

Les conséquences sociétales à long terme des mesures sécuritaires doivent faire l'objet d'une véritable analyse, car la surveillance s'accroît considérablement, avec des moyens de plus en plus sophistiqués, et elle connaît une privatisation accrue. L'emploi de technologies informatiques très performantes pour les opérations de vérification, de tri et d'identification conduit à un perfectionnement qui est susceptible de soulever quelques problèmes dans le domaine de la vie privée et des valeurs démocratiques⁶². Avec les liaisons réticulaires d'informations publiques et commerciales, le potentiel de surveillance globale est considérablement amélioré. La question de la responsabilité et de la transparence de la surveillance et de son contrôle pose question. Quelles catégories ? Qui les choisit ? Quelles conséquences légales ou informelles sur les objets et sujets sur lesquels portent les renseignements ? Les progrès des technologies d'identification et de surveillance semblent pourtant inexorables.

⁶¹ La biométrie sécurise l'accès aux locaux, aux ordinateurs et aux réseaux. La numérisation du doigt, du visage, de l'iris, de la rétine ou de la voix est déjà employée dans différentes applications allant de l'identification des citoyens et de l'accès réseau à la surveillance et la téléphonie

⁶² Les ordinateurs peuvent alors opérer des tris et des classements en fonction de caractéristiques sociales, comportementales, raciales, dans le cadre d'une catégorisation sociale et de la mise en place de processus discriminants.

Enfin, l'économie est une arme de guerre⁶³. Les Etats peuvent utiliser ce moyen pour contraindre un pays étranger à respecter ses propres objectifs, ce qui réduit la sécurité internationale. Les pays en développement sont ainsi dépendants de leurs exportations et de leurs importations⁶⁴. En 2000, respectivement 84 %, 47 %, 39 % et 38 % des exportations du Bénin, du Mali, du Burkina Faso et du Tchad étaient réalisées avec le seul coton, alors même que les Etats-Unis subventionnaient leurs exploitations de quelques 20 milliards de dollars par an. Une économie forte devient un facteur de sécurité. Dans ces conditions, les Etats cherchent à renforcer leur économie par tous les moyens : subventions cachées, arme de la pénurie, embargo, boycott, gel des avoirs étrangers, utilisation de l'arme financière, etc. Avec la guerre terroriste, il s'agit d'assurer sa sécurité par tous les moyens notamment économiques, avec si nécessaire l'appel à un soutien militaire.

L'amélioration de la sécurité a un coût, en termes d'équipements ou de contraintes sécuritaires. Le fardeau financier initial imposé aux armateurs par les mesures de sécurité négociées à l'Organisation maritime internationale (OMI) a été estimé à plus de 600 millions d'euros. La sécurité est aussi vulnérable aux technologies de l'information, notamment aux attaques terroristes⁶⁵. Il faut donc trouver des moyens appropriés pour combattre ces nouvelles menaces. Il s'agit même d'une haute priorité pour la nation. Avec ces nouveaux moyens de communication (énergie électrique, communications et ordinateurs), les infrastructures ne sont plus protégées par les océans et les forces militaires. La diffusion de l'information et donc de la contre-information devient plus rapide, moins chère et plus simple et sa résonance mondiale est difficile à contrer. L'interconnexion de l'énergie électrique, des communications et des ordinateurs réduit considérablement la sécurité des Etats et de leurs habitants. Les vulnérabilités sont accrues. Ainsi, la sécurité économique met aussi en mouvement les questions de développement, de faim ou de pauvreté. En dernier ressort, l'appel à la puissance militaire peut être un recours revendiqué.

Enfin, l'exploitation de la terre crée de nouvelles raretés susceptibles de devenir des causes de conflits armés. L'eau constitue un enjeu stratégique régional essentiel face à sa rareté⁶⁶. Longtemps considérée comme inépuisable pendant plusieurs siècles dans les pays développés, l'eau douce devient une ressource instable (avec des successions de sécheresse et d'inondations), cyclique (selon les saisons), vulnérable (pour sa qualité et sa disponibilité) et finalement régionalement rare, alors même que sa consommation est nécessaire

⁶³ Fontanel, J., Bensahel, L. (2002), Les stratégies de la guerre économique, in « Globalisation économique et sécurité internationale. Introduction à la géoéconomie, Collection. Coté cours, UPMF, Grenoble, pp. 29-50.

⁶⁴ Fontanel, J., Antipas Touatam (2004), Cancun et l'Afrique, la guerre du coton, Géoéconomie africaine, Paris.

⁶⁵ Notes on Economic Affairs (1997), Infrastructure protection report, n°16/1997, October 24.

⁶⁶ Une personne sur cinq est aujourd'hui privée d'eau potable et 50 % de tout système d'assainissement. le développement économique entraîne l'essor des usages industriels, avec des besoins qui devraient croître de 40 % d'ici à 2025.

à la survie des hommes. Les enjeux auxquels elle fait face sont d'importance considérable, de la santé publique aux équilibres écologiques, de la sécurité alimentaire au développement économique et social. De tout temps, sa gestion a cependant fait l'objet de discussions, de négociations, de répartition⁶⁷. Un partage équitable de l'eau entre les hommes est nécessaire à terme si l'on veut préserver les conditions de la paix. Elle est la victime principale de la croissance démographique, du développement de l'irrigation et de l'industrialisation et des pollutions des terres. Le Moyen-Orient est une région particulièrement sensible en matière de pénurie et de répartition des ressources hydrauliques. Aujourd'hui, elle doit faire face à la croissance démographique élevée, à l'aridité climatique, aux inégalités de disposition des ressources et des niveaux de consommation, à la dépendance des voisins partageant un même bassin aux réseaux hydrographiques complexes et à la faiblesse de la gestion collective. Les pays accentuent même la rareté de ce bien essentiel. Ainsi, la Jordanie a un excès de pompage de 80 % par rapport à la reconstitution des nappes phréatiques, contre plus de 100% pour la bande de Gaza⁶⁸. Presque toutes les tentatives pour développer un accord durable sur le partage des eaux entre les Nations riveraines ont échouées. La question de l'eau se heurte à la notion de souveraineté. Amnesty International (octobre 2009) a ainsi mis en évidence le fait que dans les territoires palestiniens occupés par Israël, montre que le partage de l'eau entre les Palestiniens et les Israéliens est inégal. Cette pénurie de l'eau ne fait qu'accroître les tensions entre les deux communautés.

Les principales zones de conflit aujourd'hui concernent les régions arides (la vallée du Nil, celle du Tigre et de l'Euphrate, et le bassin du Jourdain). Par exemple, la vallée du Nil traverse neuf pays africains (la République démocratique du Congo, le Burundi, le Rwanda, la Tanzanie, le Kenya, l'Ouganda, le Soudan, l'Ethiopie et l'Egypte) et concerne 300 millions d'habitants. Elle est une source essentielle du développement de nombre de ces pays, mais aussi d'affrontements interétatiques. Les relations entre l'Ethiopie et l'Egypte souffrent de leurs intérêts divergents concernant la construction de barrages en amont sur les hauts plateaux éthiopiens. Dans l'été 2009, les négociations entre tous les pays à Alexandrie n'ont pas abouti. Il y a pourtant une grande inégalité dans le partage des eaux, l'Egypte disposant de 3 fois plus d'eaux disponibles que le Soudan. Pour la vallée du Tigre et de l'Euphrate, qui concerne aussi la Syrie et l'Irak, la Turquie est accusée de vouloir utiliser l'eau sur son territoire sans prendre en compte les intérêts des pays en aval. Ce pays construit des barrages et des réserves qui limitent substantiellement la disponibilité de l'eau chez ses voisins. Quant au bassin du Jourdain, il concerne la Jordanie, le Liban, Israël et la Palestine. La répartition ne paraît pas

⁶⁷ Les Pharaons de l'Egypte ancienne avaient créé le célèbre « nilomètre » pour fixer le niveau de leurs impôts. Le code d'Hammourabi gravé dans la pierre au Moyen-Orient fait référence à la gestion de l'eau.

⁶⁸ Boëdec, P-F. (2009), L'enjeu politique du contrôle de l'eau au Moyen-Orient, Défense et Stratégie, n°27, 3^e trimestre.

égalitaire⁶⁹.

Cependant, si cette question est cruciale et touche l'imaginaire des sentiments nationaux, l'eau n'est pas encore un instrument ou une cause de conflit armé, même s'il constitue un enjeu stratégique majeur dans les relations internationales au regard de sa rareté relative croissante, notamment autour du bassin méditerranéen. En matière d'eau douce, il convient de différencier l'eau à l'état solide (qui a tendance à fondre sous l'effet du réchauffement climatique), les eaux souveraines des systèmes aquifères fossiles (non renouvelables et exploitables grâce à des technologies plus ou moins sophistiquées) et les eaux superficielles ou souterraines (qui se renouvellent constamment). Ces ressources naturelles sont disponibles de manière très différenciée selon les régions et les périodes. Cependant, plus la ressource est rare, plus l'eau devient un enjeu majeur. L'eau peut devenir un instrument de pression pour ceux qui disposent de ressources hydriques en amont d'autres pays dépendants. Elle est susceptible de devenir une « monnaie d'échange ». La question de la gouvernance publique régionale ou internationale de l'eau est souvent évoquée. A la notion de « guerre de l'eau » devrait se substituer la coopération dans le cadre d'une démarche d'hydrosolidarité⁷⁰. Il faut à la fois donner un statut juridique fort à l'eau dans l'ordre international et définir des prix qui soient à la fois économiquement, socialement et écologiquement compatibles avec les nouvelles situations provisoires ou définitives de rareté. Ainsi, la plupart des continents s'engagent dans une législation spécifique internationale en vue de réduire les conflits entre les Etats frontaliers. Aujourd'hui, il existe un échange "eau contre gaz naturel ou charbon" entre le Kazakhstan, le Turkménistan, le Kirghizstan, l'Ouzbékistan et le Tadjikistan. Il n'en reste pas moins que la modification du cours naturel d'un fleuve international, l'excès de barrages ou une rareté relative excessive peuvent conduire à des situations de guerre dans les années à venir⁷¹.

Conclusion

Aujourd'hui, l'action militaire est à nouveau privilégiée. Historiquement, elle a servi à des fins de prédation. Aujourd'hui, les armes disponibles sont probablement inadaptées à certaines menaces, mais le gouvernement des Etats-Unis les a développés à défaut d'une autre stratégie pour terroriser le terrorisme. Pourtant, à partir du moment où la rationalité n'a pas de prise sur les acteurs de la « guerre terroriste », ces actions mettent encore plus en évidence les effets discutables de « l'impérialisme américain ». Les néo-

⁶⁹ Rapport du PNUE (2009) « Evaluation environnementale de la bande Gaza après l'escalade des hostilités en décembre 2008-janvier 2009 », septembre 2009.

⁷⁰ Oliver, J-L. (2009), L'hydrosolidarité, nouveau paradigme des relations internationales au 21^e siècle, Défense et Stratégie, n°27, 3^e trimestre.

⁷¹ Buffotot, P. (2009), L'eau, enjeu stratégique régional ? Défense et Stratégie, n°27, 3^e trimestre.

conservateurs chrétiens américains ont appuyé les actions militaires unilatérales, en vue de redonner aux Etats-Unis une puissance politique, économique et militaire destinée à répandre dans le monde les valeurs traditionnelles de la société américaine, fondée sur le respect des règles édictées par les pères fondateurs des Etats-Unis, religion comprise. Est en train de renaître sinon un « choc des civilisations » au moins un retour aux « menaces religieuses », lesquelles sont les plus drastiques et les plus intolérantes, si la voix de Dieu l'impose⁷².

Dans les sociétés militarisées, la réaffectation des ressources militaires suppose des ajustements politiques, sociaux, idéologiques et économiques. Il faut alors déployer une volonté politique solide et un soutien de l'opinion publique est alors nécessaire. Les institutions financières internationales, comme le FMI, la Banque mondiale ou les banques régionales de développement ont une influence non négligeable sur les politiques économiques des Etats les plus pauvres, mais elles ne prennent que marginalement en compte la prévention des conflits dans leurs mandats⁷³. Elles se concentrent sur les efforts de stabilisation économique, les politiques sectorielles, les prêts pour les projets rentables ou la promotion des stratégies de croissance. Aujourd'hui, elles prennent en compte l'importance des dépenses militaires et elles sont moins attachées aux programmes d'ajustement structurel qui ont tant contribué au développement des inégalités économiques.

En matière de sécurité notamment, « nous ne sommes jamais tout à fait contemporains de notre présent, l'histoire s'avance masquée, elle entre en scène avec le masque de la scène précédente et nous ne reconnaissons plus rien à la pièce »⁷⁴. La perception de la sécurité n'est qu'un indicateur très imparfait de la sécurité et des engagements financiers qu'il est nécessaire de faire. Elle est fondée sur un ensemble social structuré, le résultat d'un consensus subjectif capable de modifier les actions des gouvernements dans le temps. La sécurité sociétale met en avant les questions de culture, de religions, de langages, de coutumes ou d'identité nationale. Elle pose la question de la survie des communautés traditionnelles. Aujourd'hui, les sociétés sont souvent multiethniques, multiraciales et multireligieuses. L'identité n'est plus un fait de société, c'est un processus de négociation entre le peuple et les groupes d'intérêt qui le composent. L'Etat n'a plus les mêmes cohérences, d'autant qu'avec les migrations et les processus d'intégration l'homogénéité des populations et des intérêts semble de plus en plus floue.

La notion et le contenu de la paix posent problème. Sur la base du Global Peace Index⁷⁵, 144 pays sont « mis en analyse » pour leur capacité à maintenir

⁷² Sen, A. (2003), Identité et conflit. Existe-t-il un choc des civilisations, in J.Fontanel (ed), Civilisations, globalisation, guerre. Discours d'économistes, Collection « Débats », Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble.

⁷³ Kauffmann, M. (2006), Gouvernance économique mondiale et conflits armés. Banque mondiale, FMI et GATT-OMC, Collection La Librairie des Humanités, L'Harmattan, Paris.

⁷⁴ Debray, R. (1967), Révolution dans la révolution ? Maspero, Paris.

⁷⁵ Global Peace Index, Vision of Humanity (2009), Global Peace Index Rankings, Peace%20ranking.webarchive

et encourager la paix. Comme d'habitude, la Nouvelle Zélande, le Danemark, la Norvège, l'Islande, l'Autriche, la Suède, le Japon, le Canada, la Finlande et la Slovénie sont présentés comme les pays les plus pacifiques. C'est oublier un peu vite qu'ils appartiennent directement ou indirectement à des alliances militaires qui les protègent et leur permettent de se situer dans les « passagers clandestins » concernant leurs propres dépenses de défense. Dans ces conditions, il est difficile de définir une attitude pacifique sans s'interroger sur l'ensemble des instruments disponibles, notamment les alliances signées ou les accords tacites de protection. Dans ces conditions, le pays hégémonique est susceptible d'apparaître comme plus guerrier que ceux qu'il protège, alors même qu'il assure la stabilité et parfois la paix par la menace et l'intervention militaire.

La sécurité est un concept fluctuant. Il est possible d'avoir une sécurité de vie dans une situation marquée par une absence de liberté relative. Il est donc délicat de la formuler sans entrer dans ses composantes. Il est certain que l'économie est un facteur fondamental de la sécurité. Elle donne des moyens à cette sécurité armée à se mettre en place, mais aussi elle crée ou évite les conditions des conflits et des guerres civiles ou militaires, internes ou internationales. Pour un économiste, il est impossible de déterminer le niveau optimal de sécurité internationale devant la complexité de quantifier les valeurs objectives et les préférences subjectives, les coûts et les avantages de la sécurité, les gains privés et les gains sociaux, les conséquences directes et les répercussions indirectes. Il faut faire intervenir d'abord des arbitrages entre les dépenses privées et publiques. « Mondialisation et universalité de vont pas de pair, elles seraient plutôt exclusives l'une de l'autre. La mondialisation est celle des techniques, du marché, du tourisme, de l'information. L'universalité est celle des valeurs, des droits de l'homme, des libertés, de la culture, de la démocratie. La mondialisation semble irréversible, l'universel serait plutôt en voie de disparition ».⁷⁶

Bibliographie

Adam, B. (2004), Depuis 25 ans, la sécurité internationale s'est améliorée, mais de nouveaux dangers apparaissent, Les nouvelles du GRIP, Bruxelles.

Arce, D.G. et T. Sandler (2001), «Transnational Public Goods: Strategies and Institutions», *European Journal of Political Economy*, 17(3), pp. 493-516.

Banque mondiale (2003), *Global Economic Prospects 2004*, Washington, DC.

Banque mondiale (2003), «Reducing Trading Costs in a New Era of Security», *Global Economic Prospects 2004: Realizing the Development Promise of the Doha Agenda*, pp. 179-203.

Barrie, S. (2004), Les facteurs de la demande de biens et services de sécurité. In OCDE, *L'économie de la sécurité*, OCDE, Paris.

⁷⁶ Baudrillard, J. (1996), Le mondial et l'universel, *Libération*, 18 mars.

- Baudrillard, J. (1996), Le mondial et l'universel, Libération, 18 mars.
- Bensahel-Perrin, L., Fontanel, J., Corvaisier-Drouart, B. (2009), Les organisations non gouvernementales, ou l'homme au cœur d'une mondialisation solidaire, Collection La Librairie des Humanités, L'Harmattan, Paris.
- Boëdec, P-F. (2009), L'enjeu politique du contrôle de l'eau au Moyen-Orient, Défense et Stratégie, n°27, 3^e trimestre.
- Buffotot, P. (2009), L'eau, enjeu stratégique régional ? Défense et Stratégie, n°27, 3^e trimestre.
- Brück, T. (2004), Économie de la sécurité: arbitrages économiques, In OCDE, L'économie de la sécurité, OCDE, Paris. P.115.
- Brück, T. (2004), «The Economic Consequences of Terror: Guest Editor's Introduction», European Journal of Political Economy.
- Brunel S. (1995), Le Sud dans la nouvelle économie mondiale, Collection Major, PUF, Paris, 1994.
- Chartier, A.M. (1996), Essai critique sur le concept de développement, ECO+, PUG, Grenoble.
- Cohen, E. (2001), L'ordre économique mondial. Essai sur les autorités de régulation, Fayard, Paris.
- Debray, R. (1967), Révolution dans la révolution ? Maspero, Paris.
- Fernandes, A. (2008), The hope of nuclear disarmament, Miranda Global.
- Fisher, D. (1993), Nonmilitary aspects of security. A systems approach, United Nation Institute for Disarmament research UNIDIR, Geneva.
- Fontanel, J. (1995), Les dépenses militaires et le désarmement, Publisud, Paris.
- Fontanel, J., Coulomb, F., Samson, I. (2001), Military conversion and transition in Russia, Pax Economica, n°6.
- Fontanel, J., Bensahel, L. (2002), Les stratégies de la guerre économique, in « Globalisation économique et sécurité internationale. Introduction à la géoéconomie, Collection. Coté cours, UPMF, Grenoble, pp. 29-50.
- Fontanel, J., Antipas Touatam (2004), Cancun et l'Afrique, la guerre du coton, Géoéconomie africaine, Paris.
- Fontanel, J. (2005), Globalisation économique et sécurité internationale. Introduction à la géoéconomie, Avant-propos de Kenneth Arrow, Prix Nobel d'économie, Université Pierre Mendès France, Collection Côté Cours, Grenoble.
- Fontanel, J. (2005), La globalisation « en analyse », Librairie des humanités, L'Harmattan, Paris.
- Fontanel, J., Coulomb, F. (2008), The Genesis of Economic Thought Concerning War and Peace, Defence and Peace Economics, Volume 19, number 5, October
- Fontanel, J., Hébert J-P., Samson, I. (2008), The Birth of the political economy or the economy in the Hearts of Politics : Mereantilism, Defence and Peace Economics, Volume 19, number 5, October

Fontanel, J. ; Bensahel, L, Coissard, S., Echinard, Y. (2008), French Utopian Economists of the Nineteenth Century, Defence and Peace Economics, Volume 19, number 5, October

Fontanel, J., Chatterji, M. (2008), War, peace and security, Preface Walter Isard, Contributions to Conflict Management, peace economics and development, Emerald Publishing, London.

Fukuyama, F. (1989), The End of History, The Public Interest, Washington.

Global Peace Index, Vision of Humanity (2009), Global Peace Index Rankings, Peace%20ranking.webarchive

http://www.miradaglobal.com/index.php?option=com_content&task=view&id=1061&Itemid=9§ion=16&lang=en

Kauffmann, M. (2006), Gouvernance économique mondiale et conflits armés. Banque mondiale, FMI et GATT-OMC, Collection La Librairie des Humanités, L'Harmattan, Paris.

Kennedy, P. (1987), The Rise and the Fall of the Great Powers, Random House, New York.

Krugman, P. (1998), La mondialisation n'est pas coupable, La Découverte, Paris.

McCormick, R.D. (2000), 10 Myths about globalization, Vital Speeches of the Day, Nov, 15.

Mampaey, L. (2004), Réduire les dépenses militaires : prêts pour un 2^e roud de 25 ans, Les nouvelles du GRIP, Bruxelles.

Natural Resources Defense Council (2006), Global Nuclear Stockpiles, 1945-2006, Bulletin of the Atomic Scientists.

Nittsch, V. et D. Schumacher (2004), «Terrorism and Trade», European Journal of Political Economy.

Notes on Economic Affairs (1997), Infrastructure protection report, n°16/1997, October 24.

OCDE (2003), Les risques émergents au XXI^e siècle, OCDE, Paris.

OCDE (2004), L'économie de la sécurité, OCDE, Paris.

Oliver, J-L. (2009), L'hydrosolidarité, nouveau paradigme des relations internationales au 21^e siècle, Défense et Stratégie, n°27, 3^e trimestre.

Passet, R. (2000), L'illusion néo-libérale, Fayard, Paris

PNUD (1999), Rapport mondial sur le développement humain, De Boeck &Larcier s.a., Paris, Bruxelles.

PNUE (2009) « Evaluation environnementale de la bande Gaza après l'escalade des hostilités en décembre 2008-janvier 2009 », Rapport PNUE, septembre 2009.

Richard, T. (2009) Voir ci-après.

Rutherford, M. (2009, Congressional commission focuses on China's cyberwar capability, Military Tech. October 22, 2009.

Sandler, T. (2003), «Collective Action and Transnational Terrorism», The World Economy, 26(6), pp.779-802.

Sandler, T. et W. Enders (2004), «An Economic Perspective on Transnational Terrorism», European Journal of Political Economy

Sen, A. (1981), *Poverty and famines : An Essay on Entitlement and Deprivation*, Oxford University Press.

Sen, A. (2002), *Identité et conflit. Existe-t-il un choc de civilisations ?* in Jacques Fontanel (direction), *Civilisations, globalisation, guerre. Discours d'économistes. Collection Débats*, Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble.

Sheehan, Michael (2005), *International Security. An analytical Survey*, Boulder, CO, Lynne Rienner Publishers, 201 p.

Sheehan, N. (2003), *Le maintien de la paix pour le développement*, in Jacques Fontanel (Direction), *Civilisations, globalisation, guerre. Discours d'économistes, Collection Débats*, Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble.

SIPRI yearbook (2009), *Armaments, disarmament, and International Security*, Oxford University Press, Oxford, Stockholm.

Smith, Ron, Fontanel, Jacques (2008), *International security, defence economics and the powers of Nations*, in Fontanel, J., Chatterji, M., *War, peace and security*, in *Contributions to Conflict Management, Peace Economics and Development*, Emerald Publ. London.

Stevens, B. (2004), *L'économie de la sécurité émergente. Une introduction*, in «L'économie de la sécurité», OCDE, Paris.

Vatriani, P. (1993), *Un concept de pauvreté disjonctif*, *Economie appliquée*, décembre.

Walkenhorst, P. et N. Dihel (2004), «Trade Impacts of Increased Border Security Concerns», *International Trade Journal*.